

Cote du document: EB 2020/131(R)/R.16
Point de l'ordre du jour: 5 c) ii) a)
Date: 28 octobre 2020 **F**
Distribution: Publique
Original: Anglais



Investir dans les populations rurales

République du Tchad

Programme d'options stratégiques pour le pays

2020-2025

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Valantine Achancho

Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +243843214444/
+225 05421144
courriel: v.achancho@ifad.org

John Hurley

Économiste régional principal
téléphone: +39 06 5459 2971
courriel: j.hurley@ifad.org

Nadine Gbossa

Directrice régionale par intérim
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: n.gbossa@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	iii
Carte des zones d'intervention du FIDA au Tchad	iv
Résumé	v
I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural: principales difficultés et perspectives	1
II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique	2
III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	3
IV. Stratégie de pays	4
A. Avantage comparatif	4
B. Groupe cible et stratégie de ciblage	5
C. Finalité et objectifs stratégiques	5
D. Thématiques transversales	7
E. éventail des interventions du FIDA	7
V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour l'obtention de résultats durables	9
VI. Exécution du COSOP	9
A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement	9
B. Ressources consacrées aux activités hors prêts	10
C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement	10
D. Participation des bénéficiaires et transparence	11
E. Modalités de gestion du programme	11
F. Suivi-évaluation	11
VII. Gestion des risques	11
Appendix 1 - COSOP results management framework	1
Appendix 2 - Transition Scenarios	4
Appendix 3 - Agricultural and rural sector issues	7
Appendix 4 - Etude Préliminaire SECAP	11
Appendix 5 - Fragility assessment note	37
Appendix 6 - COSOP preparation process	40
Appendix 7 - Strategic partnerships	42
Appendix 8 - Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire	46
Appendix 9 - Country at a glance	49
Appendix 10 - Financial management issues summary	51
Appendix 11: Transparence et engagement citoyen	53

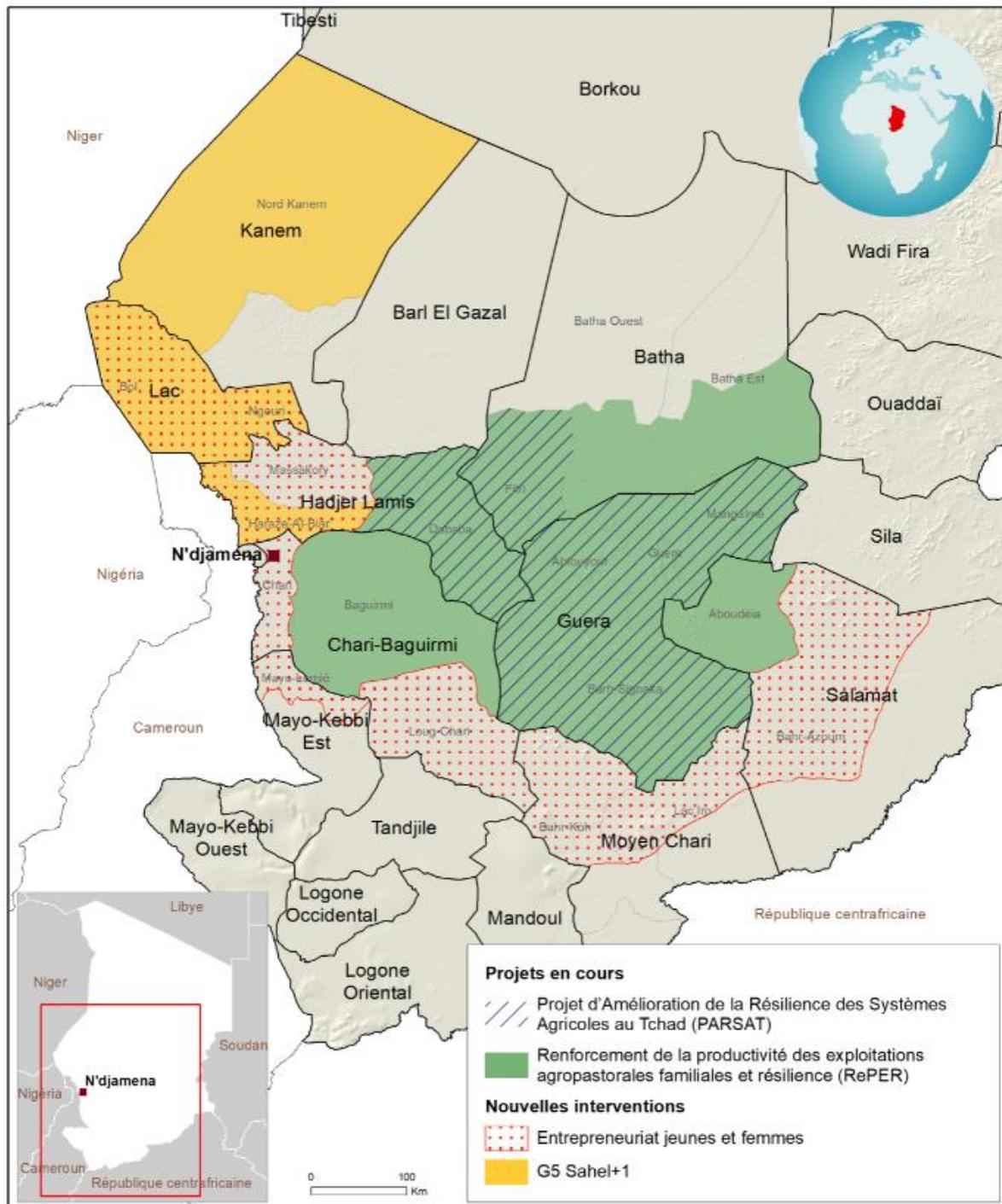
Équipe d'exécution du COSOP

Directrice régionale par intérim:	Nadine Gbossa
Directeur de pays:	Valantine Achancho
Économiste régional:	John Hurley
Spécialiste climat et environnement:	Amath Pathe Sene
Responsable des finances:	Ebele Masekunola Ikezogwo
Juriste:	Aspasia Tsekeri

Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
ODD	Objectif de développement durable
PAM	Programme alimentaire mondial
PARSAT	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad
PND	Plan national de développement
PNISR	Plan national d'investissement du secteur rural
RePER	Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience

Carte des zones d'intervention du FIDA au Tchad



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.
Carte établie le 30/06/2020

Résumé

1. La République du Tchad est un pays à faible revenu comportant des situations de fragilité, où 46,7% de la population sont touchés par la pauvreté et en proie d'une manière récurrente à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La population rurale, dont la majeure partie est pauvre, vit essentiellement d'activités de culture et d'élevage. Globalement, ces deux secteurs contribuent au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 40% et fournissent un emploi à 80% de la population, mais pâtiennent fortement des aléas climatiques, de l'appauvrissement des sols et de la faible productivité des exploitations.
2. Le Gouvernement tchadien a adopté un plan national de développement (PND) pour créer des emplois décents, donner à chaque citoyen un accès égal aux services sociaux de base et améliorer les conditions de vie. Ce plan a pour objet de concrétiser la stratégie nationale décrite dans le document intitulé "Vision 2030, le Tchad que nous voulons", pour tripler le PIB moyen par habitant et réduire la pauvreté d'ici à 2030. Le PND est cohérent avec le plan national d'investissement du secteur rural du Tchad (PNISR), qui vise à ce que le secteur rural devienne une source importante de croissance économique, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.
3. Dans le prolongement de la stratégie de pays du FIDA pour 2017-2019 et en accord avec les politiques nationales, l'objectif global du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2020-2025 est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'accroître les revenus des populations rurales pauvres et de créer des emplois, notamment au profit des femmes et des jeunes, en renforçant la résilience des systèmes agricoles et alimentaires face aux chocs climatiques, socioéconomiques et sécuritaires.
4. Le COSOP sera articulé autour des objectifs stratégiques suivants:
 - **Objectif stratégique n° 1.** Mettre en place des systèmes alimentaires résilients grâce à la gestion durable du capital productif et à la réalisation d'investissements dans les activités de culture et d'élevage résilientes face aux aléas climatiques;
 - **Objectif stratégique n° 2.** Améliorer les revenus des producteurs ruraux au moyen de la promotion de filières efficaces et de modèles d'entreprises agricoles inclusifs, en ciblant plus spécialement les jeunes.
5. Le programme apportera des avantages aux groupes les plus vulnérables au sein des ménages ruraux de petits exploitants, notamment les femmes et les jeunes, aux personnes déplacées, aux migrants et aux personnes handicapées, ainsi qu'aux petites entreprises et aux microentreprises intégrées dans les filières prioritaires. Il sera exécuté dans la région sahélienne centrale du pays et sera étendu à la zone du lac Tchad et à la périphérie de N'Djamena, où l'insécurité exacerbe les difficultés rencontrées par les pauvres pour survivre.
6. Le programme de pays se compose des éléments suivants: i) deux projets en cours – le Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT) (2015-2022) et le Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER)(2019-2025); ii) un projet régional du G5+1 Sahel, en cours de préparation; iii) un projet relatif à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Le programme appuiera des activités hors prêts comme la conduite du recensement agricole et la concertation sur les politiques relatives à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Il promouvra également les partenariats stratégiques avec le G5 Sahel, les autres organismes ayant leur siège à Rome, l'équipe de pays des Nations Unies et les divers partenaires du développement.

République du Tchad

Programme d'options stratégiques pour le pays

I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural: principales difficultés et perspectives

1. Le Tchad, pays enclavé d'Afrique centrale, demeure l'un des pays les plus pauvres et les plus fragiles du monde malgré sa richesse en ressources naturelles. La croissance économique réelle s'est établie en moyenne à 3,4% de 2010 à 2019, mais le Tchad occupe portant la 187^e place sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2019. Dans ce pays de 15,8 millions d'habitants, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté pour passer à 6,3 millions (40% de la population) en 2019. La pauvreté est essentiellement concentrée dans les zones rurales, où résident plus de 75% des habitants, et touche plus particulièrement les jeunes et les femmes.
2. La fragilité est multidimensionnelle (voir l'appendice V) et enracinée dans les facteurs suivants: i) l'insécurité, liée aux activités terroristes dans la région du lac Tchad et à la présence de groupes armés près de la frontière libyenne, qui entraîne des déplacements de populations à l'intérieur du pays, le coût élevé des denrées alimentaires et l'accès limité des ménages pauvres aux marchés; ii) la faiblesse de la productivité et le manque de compétitivité des filières agricoles dus à l'accès limité aux moyens de production; iii) les lacunes en matière de capacités et de gouvernance, imputables principalement aux remplacements incessants des fonctionnaires des niveaux intermédiaire et supérieur; iv) l'insécurité alimentaire chronique due à l'environnement sahélien (sécheresse et changements climatiques) qui limite la production végétale et animale; v) la situation sociale tendue résultant des réformes politiques sociales et du déclin des recettes publiques entraîné par la chute des prix du pétrole.
3. Avec un taux de croissance démographique annuel de 3,0%, les jeunes de moins de 30 ans représentent à peu près 80% de la population, et le taux de chômage chez les jeunes diplômés est très élevé puisqu'il était estimé à 60% en 2017. Les jeunes résidant en milieu rural peinent à accéder à la terre et ont moins de possibilités d'obtenir du crédit ou de disposer des nouvelles technologies. Les femmes font face à des problèmes considérables, tant sur le plan économique que sur le plan social, en raison des normes culturelles en vigueur et des traditions qui renforcent les inégalités. Avec un indice d'inégalité de genre évalué à 0,701, le Tchad s'est classé 160^e sur 162 pays en 2019. La nutrition constitue un enjeu important; selon le rapport SMART¹ de 2018, le taux national de malnutrition sévère s'établit à 13,5% et celui de malnutrition chronique à 31,9%.
4. Globalement, le secteur rural contribue au PIB à hauteur de 40% et fournit un emploi à 80% de la population. Il contribue également aux recettes tirées des exportations de produits autres que le pétrole (à hauteur de 45%, s'agissant de la fibre de coton, de 25%, s'agissant des produits animaux et de 7%, s'agissant de la gomme arabique). Cependant, l'insécurité alimentaire demeure un défi considérable, en raison des incertitudes climatiques, de l'appauvrissement des sols, de la faiblesse des rendements et de la productivité des exploitations, et des difficultés rencontrées pour accéder aux financements.
5. Le Tchad entre dans la catégorie des pays présentant un risque très élevé selon l'évaluation relative à la COVID-19 réalisée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Les effets de la COVID-19 ont sapé la résilience d'un système alimentaire déjà sous pression et ont rendu le pays plus vulnérable en cas de choc, notamment dû aux changements climatiques. Les

¹ Méthode "Standardised Monitoring and Assessment for Relief and Transitions" (suivi et évaluation normalisés dans les phases de secours et de transition).

projections actuelles pour mi-2020 indiquent que, selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire (phase 3 du cadre, ou pire) pourrait augmenter considérablement, aboutissant à une situation de "crise dans la crise" où la crise de la COVID-19 serait aggravée par une famine.

6. Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé en mars 2020 que, vu la baisse antérieure et actuelle des prix du pétrole, la croissance du PIB devrait tomber à 0,1% en 2020 mais rebondir jusqu'à 6,1% en 2021. Le scénario de base suppose une croissance annuelle économique moyenne de 4,5% pendant la période couverte par le COSOP (voir l'appendice II). Dans ce scénario, le Gouvernement tchadien: i) prend des mesures énergiques pour enrayer la diffusion de la pandémie et atténuer toute incidence économique négative connexe; ii) poursuit la mise en œuvre des réformes structurelles décrites dans la facilité élargie de crédit ayant fait l'objet d'un accord avec le FMI. L'analyse de la viabilité de la dette réalisée par le FMI et la Banque mondiale en avril 2020 montre qu'il existe un risque élevé de surendettement extérieur. Ce risque est notablement aggravé par les retombées de la crise liée au coronavirus.

II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique

7. Le Gouvernement tchadien a adopté le cadre stratégique "Vision 2030, le Tchad que nous voulons", comme un texte fondateur de l'amélioration des conditions de vie dans le pays. L'objectif global est de tripler le PIB moyen par habitant, pour le faire passer de 730 USD en 2014 à 2 300 USD en 2030, tout en ramenant le taux de pauvreté de 46,7% en 2011 à 8% en 2030. Trois plans nationaux de développement permettront de concrétiser le cadre stratégique.
8. Le PND 2017-2021 constitue le premier d'entre eux. Ce plan appelle à assurer la cohésion nationale et à diversifier les sources durables de croissance économique pour favoriser la création d'emplois décents et donner à chaque citoyen un accès égal aux services sociaux de base. Le PND est cohérent avec le PNISR 2016-2022, qui vise à ce que le secteur rural devienne une source importante de croissance économique, en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.
9. Le PNISR a cinq objectifs: i) promouvoir le développement durable du monde rural en améliorant le cadre de vie des producteurs ruraux, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques; ii) développer les infrastructures rurales pour optimiser l'utilisation des ressources en terre et en eau et améliorer l'accès aux marchés, aux intrants agricoles, au matériel et aux financements; iii) développer les secteurs de la production végétale, de la foresterie, du pastoralisme, de la pêche et de l'élevage pour rendre les produits tchadiens plus compétitifs et leur apporter une valeur ajoutée; iv) améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, intégrer les jeunes et les femmes dans les systèmes de production agricole et renforcer la résilience des ménages ruraux; v) créer des conditions favorables au développement du secteur rural en améliorant la gouvernance, en renforçant les services de vulgarisation et de recherche et en assurant la participation effective de l'ensemble des parties prenantes.
10. Les principales parties prenantes du PND sont les ministères techniques dans leurs domaines de compétence respectifs, le secteur privé, les organisations paysannes et la société civile. Le Ministère de l'économie et de la planification du développement est responsable de la coordination globale. Les grands défis soulevés par l'application des politiques sont la planification et l'établissement des priorités au regard des ressources disponibles limitées, et les moyens de garantir la bonne gouvernance, le respect de l'obligation redditionnelle et la participation inclusive des bénéficiaires pour l'obtention de résultats et d'un impact plus satisfaisants.

11. En lien avec sa contribution déterminée au niveau national, le Tchad réaffirme sa volonté de contribuer à l'action menée à l'échelle mondiale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer sa résilience face aux changements climatiques, en mettant en œuvre des programmes cohérents de promotion d'un développement à faible empreinte carbone. Le programme de pays soutenu par le Fonds vert pour le climat, adopté en mars 2019, vise à favoriser l'adaptation aux changements climatiques au moyen de la conception et de l'exécution de 20 projets clés d'adaptation et d'atténuation.

III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

12. Le partenariat du FIDA avec le Gouvernement tchadien remonte à 1991 et compte neuf opérations de développement représentant un financement total de 176 475 000 USD. Le premier COSOP a couvert la période 1999-2009. À cette époque, l'exécution des projets souffrait de la faiblesse des capacités, tant des équipes de projet et des partenaires d'exécution sur le terrain que des institutions publiques, de la mauvaise gestion financière et d'un système national de passation des marchés contraignant. Tous ces facteurs se traduisaient par de faibles taux de décaissements et, dans le cas de trois projets à problèmes, ont entraîné la clôture précoce des projets. Les recommandations issues de l'examen des résultats du premier COSOP avaient préconisé l'adoption d'une approche intégrée et flexible du programme de pays prévoyant des investissements dans les ressources humaines et le renforcement des organisations paysannes pour garantir l'appropriation et la durabilité des investissements. Il avait également été recommandé de créer des comités spécialement chargés de la passation de marchés dans le cadre des projets d'investissement.
13. Le deuxième COSOP a couvert la période 2010-2015 et a été prolongé jusqu'à 2017. L'examen à l'achèvement a conclu que les résultats étaient globalement satisfaisants et que la priorité accordée au développement d'une agriculture familiale résiliente face aux aléas climatiques dans la région sahélienne centrale était pertinente s'agissant de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales. Cependant, les retards constatés dans la passation de marchés continuaient à soulever des problèmes.
14. En 2017, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a procédé à une évaluation de la performance du Projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne. L'évaluation a conclu que le projet avait contribué à réduire la vulnérabilité des populations ciblées, notamment grâce à ses activités visant à préserver les systèmes pastoraux de transhumance². Cependant, la durabilité était compromise par les faibles capacités des services techniques des collectivités locales, la brièveté du projet, l'absence de véritable stratégie de retrait et le médiocre système de suivi-évaluation.
15. En 2017, le FIDA a élaboré en collaboration avec le Gouvernement tchadien une note de stratégie de pays à court terme visant à orienter les activités du Fonds entre 2017 et 2019. Il a été convenu que la note de stratégie de pays et les investissements du FIDA pendant cette période jetteraient les bases de l'élaboration d'un nouveau COSOP.
16. Le portefeuille actuel se compose de deux projets: i) le PARSAT 2015-2022 qui vise à renforcer la résilience économique des systèmes de production agricole et des ménages ruraux face aux changements climatiques et aux chocs externes; ii) le RePER 2019-2025, dont l'objectif est d'élargir l'impact des innovations ayant donné de bons résultats dans des projets antérieurs, notamment le PARSAT, et de les reproduire à plus grande échelle pour en accroître le nombre de bénéficiaires d'une manière durable.

² Le projet avait également permis d'améliorer les mécanismes participatifs de gestion des structures hydrauliques pour y associer les parties prenantes locales, de mener des actions de prévention des conflits et de protéger la mobilité des éleveurs.

17. Les huit principaux enseignements tirés des activités antérieures et la façon dont ils seront traduits pendant toute la durée du COSOP sont décrits ci-après:
- a) Optimiser la couverture géographique pour accroître l'impact. Le FIDA poursuivra et concentrera ses investissements dans la zone sahélienne centrale et accroîtra son appui en faveur des systèmes agropastoraux familiaux sédentaires afin d'obtenir un impact plus important.
 - b) Pour améliorer la production végétale et animale, le FIDA investira davantage dans l'accès à l'eau et dans la gestion du capital productif naturel, deux aspects fondamentaux pour les activités agropastorales au Sahel.
 - c) Développer les activités tenant compte des questions de genre et de nature à favoriser la transformation des relations femmes-hommes et accorder une attention particulière aux jeunes. Les futures opérations devront promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les filières des cultures prioritaires comme les céréales et les légumes, de l'élevage des petits ruminants et de la pêche³.
 - d) Le Tchad fait partie des zones du monde les plus menacées par les changements climatiques⁴. Il faut donc promouvoir des pratiques rigoureuses de conservation et de gestion durable de l'environnement et renforcer la résilience des producteurs agropastoraux.
 - e) Le fait d'encourager les coopératives agropastorales à prendre en charge les fonctions techniques et économiques en amont et en aval de la production continue à être l'un des meilleurs moyens d'assurer une plus large participation des exploitants à la gestion durable du développement du secteur agropastoral.
 - f) Promouvoir l'amélioration de la gestion des projets. Le FIDA continuera à renforcer les capacités nationales de gestion des projets en finançant des formations à l'intention du personnel des projets, des administrations publiques et des partenaires d'exécution.
 - g) Plaider pour l'amélioration du système national de passation de marchés. La création par le Gouvernement tchadien d'une commission régionale de passation des marchés autorisée à prendre les décisions relatives aux projets financés par le FIDA dont le montant ne dépasse pas le seuil de 100 000 USD constitue un premier pas encourageant. Le FIDA continuera à dialoguer avec les pouvoirs publics afin de porter ce seuil à 200 000 USD et de réduire ainsi les retards dans les passations de marchés.
 - h) Dans le cadre de la conception du RePER, une approche de programme de pays a été adoptée, prévoyant l'établissement d'une unité de coordination et de gestion partagée entre le PARSAT et le RePER ainsi que la mise en commun de certaines fonctions transversales, tandis que les responsabilités techniques restent du ressort de chaque projet. Le présent COSOP tirera parti de l'approche de programme de pays en consolidant les réalisations du point d'ancrage actuel de l'unité de gestion tout en étendant les interventions à de nouvelles régions adjacentes.

IV. Stratégie de pays

A. Avantage comparatif

18. Le FIDA est la principale source des financements en faveur des activités de transformation du monde agropastoral et rural ciblant les membres les plus

³ Ce type d'activité contribuera à l'emploi des jeunes, en tant qu'élément essentiel de la consolidation de la paix et option susceptible d'être préférée à la migration.

⁴ La désertification et la réduction drastique du volume d'eau dans le lac Tchad et de la surface couverte par ce lac observées au cours des cinq dernières décennies exacerbent l'insécurité alimentaire dans le pays.

vulnérables de la société. Il a acquis une expérience considérable s'agissant de promouvoir l'agriculture familiale dans la zone sahélienne centrale au profit des catégories de population les plus pauvres et les plus vulnérables et des zones marginalisées. Le FIDA reproduit à plus grande échelle plusieurs technologies de gestion des ressources en terre et en eau qui permettent d'améliorer les revenus et les moyens d'existence tout en contribuant à la régénération de vastes surfaces de terres arides susceptibles d'être affectées durablement à l'agriculture.

B. Groupe cible et stratégie de ciblage

19. **Zone cible.** Le FIDA interviendra comme suit:

- a) Il renforcera son intervention dans les régions sahéliennes centrales, en particulier dans les provinces de Guéra, de Batha et du Hadjer Lamis et dans une partie de la province de Salamat. Dans ces zones, les taux de malnutrition dépassent le seuil d'urgence, les taux de pauvreté sont supérieurs à 40% et la production agropastorale pâtit des changements climatiques.
- b) Il étendra son intervention aux provinces du lac Tchad, dans lesquelles le pays fait face à des situations de crise humanitaire et d'insécurité alimentaire du fait des déplacements de populations provoqués par la très forte insécurité, et à la périphérie de N'Djamena, à Chari-Baguirmi, à Mayo-Kebbi Est et dans le Kanem (Nord Kanem), où il existe pour les femmes et les jeunes de nombreuses possibilités de développer des activités rémunératrices à l'intention des grands marchés de la capitale.
- c) Il favorisera les synergies et les complémentarités avec ses autres opérations en cours dans la région de Diffa au Niger, établissant une solide base de collaboration entre les intervenants de l'action humanitaire et les acteurs du développement. L'intervention menée par le FIDA dans ce domaine relèvera du programme régional conjoint du G5+1 Sahel.

20. **Groupe cible.** Les principaux bénéficiaires seront les ménages vulnérables de petits producteurs ruraux menant des activités familiales de culture et d'élevage, et plus particulièrement les femmes, les jeunes, les personnes déplacées, les migrants et les personnes handicapées. Le programme apportera également des avantages aux populations pratiquant la transhumance car il améliorera l'accès aux infrastructures hydrauliques, la gestion des ressources naturelles et les services de santé vétérinaire.

21. **Stratégie de ciblage.** Le programme est assorti de quotas précis relatifs aux ménages dirigés par une femme, aux femmes et aux jeunes couples. Des critères tenant compte des questions relatives à l'égalité femmes-hommes et aux jeunes seront définis pour atteindre effectivement ces groupes, promouvoir les microentreprises rurales viables de femmes et de jeunes et créer les conditions⁵ nécessaires à l'amélioration de leur accès aux capitaux, aux marchés et au crédit. La stratégie de ciblage garantira spécifiquement l'apport d'un appui aux personnes handicapées⁶.

C. Finalité et objectifs stratégiques

22. La finalité globale du COSOP 2020-2025 est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'accroître les revenus des populations rurales pauvres et de créer

⁵ Les jeunes bénéficieront de formations relatives à l'entrepreneuriat tant dans le secteur de la production que dans celui de la transformation. Compte tenu de leur faible niveau d'instruction, les femmes et les jeunes seront précisément ciblés par des activités d'alphabétisation.

⁶ Ces initiatives seront menées en partenariat avec l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Tchad (UNAPHT) et le ministère chargé des affaires sociales et viseront à promouvoir le travail qualifié et non qualifié, le travail indépendant, l'entrepreneuriat et l'emploi compétitif dans les filières agropastorales ciblées. Le COSOP promouvra la participation pleine et entière des personnes handicapées aux activités économiques dans certaines filières agricoles et pastorales, des activités qui seront conçues pour être adaptées aux profils spécifiques de leur handicap et à leurs situations socioéconomiques particulières.

des emplois, notamment au profit des femmes et des jeunes, en renforçant la résilience des systèmes agricoles et alimentaires face aux chocs liés au climat, aux conditions socioéconomiques et à l'insécurité. Cet objectif s'inscrit dans le prolongement de la note de stratégie de pays 2017-2019 et est en phase avec le document Vision 2030, le PND 2017-2021 et le PNISR 2016-2022 établis par le pays.

23. Le COSOP est parfaitement conforme à l'objectif stratégique n° 1 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Tchad pour la période 2017-2021 et au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Le COSOP contribuera également à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) suivants: ODD n° 1 (pas de pauvreté), ODD n° 2 (faim zéro), ODD n° 5 (égalité entre les sexes), ODD n° 8 (travail décent et croissance économique), ODD n° 10 (inégalités réduites), ODD n° 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), ODD n° 15 (vie terrestre), ODD n° 16 (paix, justice et institutions efficaces) et ODD n° 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).
24. Il s'articule autour des objectifs suivants:
- **Objectif stratégique n° 1.** Mettre en place des systèmes alimentaires résilients grâce à la gestion durable du capital productif et à la réalisation d'investissements dans les activités de culture et d'élevage résilientes face aux aléas climatiques;
 - **Objectif stratégique n° 2.** Améliorer les revenus des producteurs ruraux au moyen de la promotion de filières efficaces et de modèles d'entreprises agricoles inclusifs, en ciblant plus spécialement les jeunes.
25. **Théorie du changement.** Le présent COSOP vise à donner des solutions aux problèmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle majeurs touchant les ménages ruraux dans la région sahéenne centrale. Il contribuera également à la réalisation d'investissements en faveur des initiatives menées par des jeunes dans les filières agropastorales, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes, comme décrit précédemment.
- a) L'évaluation générale du secteur agropastoral Tchadien fait apparaître les problèmes interdépendants suivants: i) faible rendement des cultures et de l'élevage imputable aux techniques de production peu judicieuses et aux lourdes pressions exercées sur les ressources naturelles dans les conditions climatiques et environnementales difficiles caractérisant le Sahel; ii) déficit en eau lié à la dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale et aux faibles capacités de mobilisation et de gestion de l'eau; iii) accès limité des jeunes aux terres et aux possibilités d'obtention de ressources productives et taux de chômage des jeunes élevé faute de mesures d'appui spécialement adaptées à leurs besoins; iv) prévalence de la malnutrition chronique et de la malnutrition aiguë due à un régime alimentaire peu diversifié et à des niveaux d'instruction insuffisants, notamment chez les femmes; v) discrimination sociale persistante à l'encontre des femmes, qui accèdent donc difficilement aux technologies appropriées, à l'éducation, à la terre et au crédit et qui assurent un lourd fardeau de corvées domestiques; vi) filières peu performantes dans les secteurs de la production végétale et du pastoralisme en conséquence de la commercialisation insuffisante des produits agricoles; vii) populations instables du fait de l'insécurité et des aléas climatiques (migrations et déplacements fréquents); viii) capacité insuffisante des pouvoirs publics à mettre en place rapidement une intervention efficace face à une crise comme la pandémie de COVID-19.
- b) Pour permettre aux petits producteurs de surmonter ces contraintes, le COSOP propose la combinaison ci-après d'activités, réparties entre les deux objectifs stratégiques interdépendants décrits plus haut au paragraphe 24:

- **L'objectif stratégique n° 1** suppose l'apport d'une assistance technique pour améliorer les techniques de production et promouvoir l'application de bonnes pratiques agricoles afin d'intensifier la production et d'accroître la productivité tout en préservant le capital naturel et en renforçant la résilience des petits exploitants face aux changements climatiques.
 - **L'objectif stratégique n° 2** requiert la conception et la promotion d'investissements visant à améliorer la commercialisation des produits agricoles. Un appui sera fourni en faveur des investissements dans les infrastructures d'entreposage et de transformation, notamment en partenariat avec le secteur privé. Le renforcement de la capacité des jeunes et des femmes à mettre sur pied des entreprises rurales dans les filières agropastorales bénéficiera d'une attention particulière.
- c) Le COSOP intégrera la gestion axée sur les résultats et fournira un appui institutionnel aux principales entités publiques, en appuyant la concertation sur les politiques et la coordination sectorielle et en renforçant les capacités en la matière. En outre, le FIDA promouvra la mise en place d'un système de suivi par des tiers et favorisera la participation effective des bénéficiaires ainsi que leur contribution aux décisions.

D. Thématiques transversales

26. La stratégie du FIDA en matière d'égalité femmes-hommes sera mise en œuvre dans tous les projets. Elle porte sur les éléments suivants: l'emploi du système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS) et la participation des femmes aux décisions ayant trait à l'organisation de la production, l'accès aux facteurs de production, l'accès aux nouvelles techniques et technologies de production et le contrôle de la gestion des revenus tirés des activités.
27. Le COSOP promouvra l'entrepreneuriat rural à l'intention des jeunes (femmes et hommes) en tablant sur des activités propres à susciter leur intérêt et à les encourager à travailler en milieu rural. De plus, compte tenu des taux d'analphabétisme élevés constatés chez les jeunes et chez les femmes, la stratégie prévoira des initiatives d'alphabétisation fonctionnelle régulières dans le cadre des projets.
28. Les projets du FIDA concourront à la lutte contre les causes profondes de la malnutrition, comme les disettes ou les régimes alimentaires peu satisfaisants fondés principalement sur la consommation de mil et de sorgho. À cet effet, les technologies permettant de produire des aliments à haute valeur nutritionnelle et les investissements dans la production de fruits et de légumes, associés à une éducation nutritionnelle destinée aux femmes, seront soutenus.
29. En ce qui concerne le climat, une attention particulière sera accordée aux aspects suivants: i) les investissements dans le contrôle et la gestion de l'eau; ii) les pratiques de culture et d'élevage durables; iii) la pêche durable. Avec l'appui du Fonds vert pour le climat, des investissements seront réalisés dans les techniques et les meilleures pratiques d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets.

E. Éventail des interventions du FIDA

30. Pour atteindre les objectifs stratégiques, l'adoption d'une approche de programme de pays sera privilégiée. Cette approche consiste à intégrer l'ensemble des interventions financées par le FIDA dans le pays au sein d'un cadre cohérent, garantissant un déploiement territorial harmonieux, l'utilisation efficiente des ressources humaines à l'appui de la gestion des projets, l'emploi d'approches efficaces et homogènes dans les opérations et la mise en place d'un système de suivi-évaluation centralisé.

31. Le COSOP est fondé sur les éléments suivants:
- a) poursuivre l'exécution du PARSAT et du RePER et veiller à ce que le deuxième projet contribue à consolider les investissements du premier en renforçant la prise de responsabilités et l'appropriation par les organisations paysannes et les organisations de bénéficiaires⁷ en vue d'assurer la durabilité des interventions de développement;
 - b) face à la crise de la COVID-19, prévoir des examens des activités dans les deux projets en cours afin de renforcer la résilience des populations touchées. En outre, le programme de pays prévoit la mobilisation du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres pour accroître le volume des financements destinés à la conduite d'une intervention socioéconomique immédiate face à la COVID-19, conformément aux dispositions du cadre des Nations Unies;
 - c) contribuer au programme régional de développement du G5+1 Sahel pour le renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles, notamment en dotant les jeunes et les femmes des qualifications requises pour être embauchés. Cette initiative, préparée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), est cohérente avec l'axe III, Résilience et développement humain, du programme d'investissement prioritaire du G5 Sahel 2019-2021, et avec l'axe relatif à la résilience de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel;
 - d) utiliser le solde de l'allocation attribuée au Tchad au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) pour concevoir un projet promouvant l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.
32. **Participation à l'élaboration des politiques.** Le FIDA travaillera avec le Gouvernement tchadien à la réforme de plusieurs politiques, notamment les politiques ayant trait aux semences, à l'environnement et aux changements climatiques, à la gouvernance, au régime foncier, au développement des filières essentielles, à la création d'organisations interprofessionnelles et à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. De plus, le FIDA mettra en place un partenariat avec l'Organisation internationale du Travail en vue de déterminer les mesures à prendre pour permettre au secteur privé de jouer un rôle plus important dans la création d'emplois décents en milieu rural, au profit des femmes et des jeunes.
33. **Renforcement des capacités.** Les pouvoirs publics bénéficieront d'un appui institutionnel pour être mieux à même de s'acquitter de leur rôle de chef de file en matière de coordination du secteur rural et de promotion de la gestion axée sur les résultats et du suivi des opérations et des investissements dans le secteur rural. Une petite unité composée de deux consultants nationaux chevronnés sera établie à N'Djamena pour renforcer l'unité de suivi-évaluation existant au niveau du Ministère de l'économie et de la planification du développement, et favoriser les synergies avec les autres ministères sectoriels participant à l'exécution du COSOP. La certification au titre du Programme relatif au suivi-évaluation rural (PRiME), réservée jusqu'ici aux chargés du suivi-évaluation des projets, sera étendue à un nombre limité de fonctionnaires du Ministère de l'économie et de la planification du développement et d'autres ministères s'il y a lieu.
34. **Gestion des savoirs et communication.** Une stratégie détaillée sera élaborée pour mieux tirer des enseignements à partir des projets. Elle sera appliquée dans le

⁷ Concernant les organisations paysannes, le RePER a récemment établi un partenariat avec le Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad pour la conduite d'un audit technique et financier des organisations paysannes dans sa zone d'intervention. Le résultat de cette étude permettra de dégager des indications sur l'appui à fournir aux organisations paysannes, comme convenu durant le Forum paysan tenu à Rome en février 2020.

cadre d'une approche participative, synergique et intégrée qui permettra de documenter l'exécution des activités en amont et en aval.

35. **Coopération Sud-Sud et triangulaire.** Le COSOP mettra à profit les meilleures pratiques et les nouvelles technologies proposées par d'autres pays. Les domaines particuliers qui seront concernés sont notamment les suivants: mise en place de mesures d'incitation à l'appui de la gestion durable des infrastructures dans les zones rurales [Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) au Niger], autonomisation des organisations de la base dans le contexte du développement communautaire [Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba) au Burkina Faso], entrepreneuriat des jeunes [Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes (PEA-Jeunes) au Cameroun] et renforcement du secteur privé au service de l'amélioration de la performance des filières agricoles (Nigéria et Sénégal).

V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour l'obtention de résultats durables

36. **Reproduction à plus grande échelle.** Le RePER servira de base à la reproduction à plus grande échelle, dans la mesure où il finance des activités qui ont donné de bons résultats dans d'autres projets, à savoir: i) les banques et entrepôts de céréales; ii) l'introduction et la diffusion du sorgho à haut rendement; iii) l'établissement d'un réseau de multiplicateurs et de producteurs de semences; iv) les fermes-écoles et la formation d'auxiliaires de santé animale; v) l'alphabétisation et l'éducation nutritionnelle des femmes; vi) le développement de l'utilisation des systèmes à énergie solaire pour puiser l'eau dans les trous de forage.
37. **Innovations.** Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre international pour la recherche en agroforesterie, le FIDA met en œuvre un système inédit de suivi agroécologique au Tchad, associé à un système d'information géographique comportant cinq sites sentinelles et 800 points d'observation, situés dans les zones cibles du PARSAT et du RePER. Ce système fournira de précieuses informations sur le sol, l'eau, le climat, la végétation et la gestion et l'utilisation des terres, à l'appui de la planification et de la prise de décisions dans la région sahéenne centrale du Tchad. Les technologies de l'information et des communications au service de l'agriculture seront également adoptées comme un moyen novateur d'assurer les services de vulgarisation et de travailler avec les jeunes⁸.

VI. Exécution du COSOP

A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

38. L'allocation fondée sur la performance attribuée au Tchad au titre de FIDA11 s'élève à 61,68 millions d'USD, dont 80% consentis sous la forme de dons et 20% sous la forme de prêts particulièrement concessionnels. Si la tendance positive actuelle de la performance du portefeuille se maintient, une allocation au moins égale à celle qui a été octroyée au titre de FIDA11 devrait être octroyée au titre de FIDA12. Sur la base de cette hypothèse, ainsi que des pourparlers relatifs au cofinancement actuellement en cours⁹, le tableau 1 ci-après présente l'enveloppe financière.

⁸ Notamment face aux problèmes logistiques posés par la COVID-19.

⁹ Les possibilités de recourir au guichet de financement du secteur privé du FIDA, le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), seront explorées en vue de mobiliser les ressources et le savoir-faire technique nécessaires au comblement du déficit de financement des petits producteurs ruraux, des coopératives et des petites et moyennes entreprises remplissant les conditions requises pour bénéficier de ce type de financement dans le cadre du projet prévu à l'appui de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. En outre, l'équipe de pays mènera des discussions avec les pouvoirs publics concernant la possibilité de mobiliser des financements au titre de la prochaine phase du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) pour appuyer l'investissement dans le financement climatique, en ciblant les

Tableau 1: **Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements**
(en millions d'USD)

	Projet	Coûts	FIDA	Ratio de cofinancement		
				national	international	
En cours	PARSAT	36,2	17,2	6,69	12,3	1: 1,1
	RePER	93,5	62,3	11,7	19,5	1: 0,5
Prévu	Projet du G5+1 Sahel	6,21	5	0,71	0,5	1: 0,24
	Projet du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	0,885	0,789	0,121	0	1: 0,12
	Projet en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes	118	75,86	15	27,14	1: 0,55
	Coopération Sud-Sud et triangulaire et activités hors prêts		7			
TOTAL		254,795	168,149	34,221	59,44	1: 0,51

B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

39. Les activités hors prêts seront les suivantes: i) appui à la réalisation du recensement agricole en collaboration avec la FAO, l'Union européenne et la Banque mondiale; ii) élaboration des politiques relatives à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes; iii) activités de coopération Sud-Sud et triangulaire, gestion des savoirs et communication; iv) activités de partenariat stratégique dans le cadre de la stratégie coordonnée du G5 Sahel pour la zone du lac Tchad. Les activités liées à la COVID-19 sont centrées autour du don consenti au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres. Le coût estimatif de ces activités sur cinq ans s'élève à 7 millions d'USD environ, les sources de financement étant des dons spécifiques, les budgets des projets en cours et le budget du bureau de pays alloué au programme.

C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

40. Pendant la période couverte par le COSOP, les principaux partenariats devraient être établis avec les acteurs suivants: i) le Secrétariat du G5 Sahel et les autres acteurs mettant en œuvre des projets dans la zone du lac Tchad; ii) la FAO et le PAM pour renforcer la résilience, produire des informations sur la sécurité alimentaire, et concevoir et superviser les projets du FIDA et l'exécution conjointe des projets de renforcement de la résilience et de secours d'urgence dans le cadre de la contribution du système des Nations Unies à la réduction de l'impact de la COVID-19; iii) l'Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement, l'Union

communautés rurales, les petits producteurs et les ménages particulièrement touchés par l'insécurité alimentaire, la marginalisation et les changements climatiques.

européenne, le Gouvernement suisse et la FAO concernant la production de semences et la politique en la matière; iv) l'Organisation internationale du Travail pour l'assistance technique et le renforcement des capacités liés à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes; v) le Centre international pour la recherche en agroforesterie pour appuyer la mise en œuvre d'un système de suivi agroécologique fournissant des informations utiles à la concertation sur les politiques et à la prise de décisions; vi) la FAO et l'Institut international d'agriculture tropicale pour l'appui technique relatif aux techniques durables de gestion raisonnée de l'eau et des terres, l'accès aux semences améliorées résistantes face aux aléas climatiques, les technologies de réduction des pertes après récolte, la transformation, l'entreposage et la conservation; vii) le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation afin de promouvoir les activités appuyant la résilience et l'adaptation face aux changements climatiques, notamment dans le cadre de l'initiative Grande Muraille verte et de l'Initiative pour la soutenabilité, la stabilité et la sécurité en Afrique.

D. Participation des bénéficiaires et transparence

41. La stratégie visant à garantir la transparence et la participation des citoyens sera articulée autour de quatre axes (voir les informations détaillées à l'appendice XI):
- i) l'accès transparent à l'information et la publication de données sur les activités et les résultats des projets;
 - ii) le suivi-évaluation par une tierce partie des prestataires de services, des partenaires d'exécution, des bénéficiaires et de la performance du projet;
 - iii) la participation active de la société civile grâce à la conduite d'une évaluation participative du programme de pays et de ses acteurs, et à l'établissement d'un mécanisme de réclamation et de doléances et d'un mécanisme permettant aux bénéficiaires d'indiquer leur degré de satisfaction;
 - iv) la sélection transparente des prestataires de services lors des passations de marchés publics, avec la liberté d'accès aux appels d'offres concernant les marchés publics, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

E. Modalités de gestion du programme

42. Aucun bureau de pays n'étant établi au Tchad, la supervision directe du programme de pays est assurée par le pôle sous-régional du Cameroun sous la coordination du Directeur de pays affecté à Kinshasa. Une personne a été recrutée comme consultante au Tchad aux termes d'un contrat d'engagement ("retainer") pour assurer une présence du FIDA aux réunions techniques tenues avec les partenaires, suivre les projets et appuyer leur exécution et participer, sans mandat de représentation toutefois, aux consultations organisées par les pouvoirs publics.

F. Suivi-évaluation

43. Sur la base des indicateurs du cadre de résultats, et compte tenu de l'expérience liée aux projets en cours, un système de suivi-évaluation sera mis en place et rattaché au système de suivi-évaluation national ainsi qu'aux indicateurs de base et au cadre de pointage de la résilience établis par le FIDA. Le suivi sera effectué selon une approche participative et ascendante et sera axé sur l'expérience des bénéficiaires afin de produire des données quantitatives et qualitatives. Un suivi direct du projet sera assuré au moins deux fois par an. Il est prévu de réaliser des examens annuels du COSOP, ainsi qu'un examen à mi-parcours en 2023 et un examen à l'achèvement en 2025.

VII. Gestion des risques

44. On trouvera à l'appendice V des informations détaillées sur la matrice d'atténuation des risques relatifs au programme de pays, telle qu'elle a été débattue lors de l'atelier de conception du COSOP. Les risques majeurs sont synthétisés ci-après.

Tableau 2: Principaux risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Description</i>	<i>Niveau de risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Politique/gouvernance	Insécurité provoquée par les conflits aux frontières et les attaques armées de groupes terroristes	Élevé	Concentrer les activités dans les zones rurales où l'insécurité demeure gérable
Macroéconomique	La chute des prix du pétrole limite les investissements publics dans les infrastructures rurales	Moyen	Continuer à plaider pour un accroissement des investissements publics dans le secteur agricole
Fiduciaires – gestion financière*	Indications de dépenses non admissibles et de justifications incomplètes des avances, et manque de personnel qualifié et de ressources humaines	Élevé	S'employer à former directement et en permanence le personnel chargé de la gestion financière au FIDA et mettre l'accent sur les mesures de lutte contre la corruption; prendre des mesures avec les pouvoirs publics concernant les dépenses non admissibles les plus saillantes; placer la certitude du recouvrement des avances au rang des conditions de décaissement dans les nouveaux projets
Fiduciaire – passation de marchés**	Retards dans les passations de marchés et manque de transparence	Moyen	Promouvoir les mécanismes décentralisés et locaux de passation de marchés et former le personnel de projet dans ce domaine
Environnement et climat	Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations)	Élevé	Promouvoir les meilleures pratiques d'adaptation aux changements climatiques (gestion de l'eau, variétés à cycle court, semences améliorées)
Social	Crises sociopolitiques dans le pays (grèves, manifestations)	Moyen	Analyser régulièrement les mesures d'atténuation des risques pour l'exécution et la supervision directes des projets
Autres risques propres au COSOP	Retards dans le démarrage des activités	Substantiel	Recourir aux instruments du dispositif pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets et recruter le personnel en fonction de ses compétences
Risque global		Moyen	

Appendix 1 - COSOP results management framework

Alignment with the Chadian government policies set out in its 2030 vision, "the Chad we want", the National Development Plan 2017-2021 and the PNISR 2016-2022 ¹⁰ ,	Related SDG, the IFAD Strategic Framework 2016-202 and CHAD UNDAF (2017 - 2021)	<p>Overall goal of the COSOP 2020 -2025: improve food and nutrition security and the incomes of poor rural people, create jobs, in particular for women and the youth, by building the resilience of agricultural and food systems in Chad against climatic, socio-economic and security shocks..</p> <p>The target group will be : (i) rural smallholder households that are engaged in crop and livestock family farming, (ii) women and youth, (iii) the displaced, migrants and people with disabilities, (iv) transhumant populations present in the targeted regions, (v) farmers organisations and (vi) Microfinance institutions</p>			
		Strategic objectives (SO)	Lending and non-lending activities* 2020 -2025	Outcome indicators	Milestone indicators

¹⁰ Plan national d'investissement du secteur rural du Tchad (PNSIR 2016 – 2022)

<p><u>Strategic pillar 3 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021:</u> Development of a diversified and competitive economy,</p> <p><u>Strategic pillar 4 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021:</u> Improvement of the quality of life of Chadians</p> <p><u>Thematic area 1 PNISR:</u> Increase the productivity and competitiveness of agriculture, animal husbandry, fishing and forestry to reduce the deficit regional agro-food and improve producers' incomes;</p> <p><u>Thematic area 2 PNISR:</u> Develop strategies for the rational and sustainable management of natural resources;</p>	<p>SDG1 : No poverty; SDG2 : zero hunger, SDG5 : Gender equality, SDG10 : Reduced inequalities, SDG13 : Climate action</p> <p>IFAD outcome 1: Enabling policy and regulatory frameworks at national and international levels.</p> <p>UNDAF pillar 1 : Develop human capital</p> <p>UNDAF pillar 2 : Social protection, crisis management and sustainability</p>	<p>SO1: Ensure resilient food systems through sustainable management of productive capital and the promotion of climate resilient agricultural and livestock investments.</p>	<p>1. Loans & Grants - Ongoing: PARSAT and RePER. Pipeline: Youth, COVID Emergency, Regional G5 Sahel resilience;</p> <p>2. Non-lending activities: policy dialogue; capacity building; strategic PRIME, Citizon engagement, partnerships (SSTC, RBA, etc.); knowledge management; programme management.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nbers of hectares of land under sustainable management; - The yield of targeted crops will increase by at least 30 0% by 2025. - Total increase of production per crop and livestock product by at least 20 % by 2025. - At least 60 percent of targeted population within the value chain having access to non-financial services of which 60% are youth ant 50% women by 2024. - At least 80% of targeted smallholder farmers having access to water for production; - An agro-ecological monitoring system in place and provide key analysis to direct public climate mitigation policies and investments; 	<ul style="list-style-type: none"> - Number of HH reached - Number of hectare per crop; - Total number of animal production per type;- Extension and advisory system strengthened and operational to disseminate innovation and provide technical support to at least 1 million agricultural/livestock value chain actors (farmers, processors and merchants) by 2022; - Network of seed multipliers operational. - Number of water infrastructures per type; Access to water for ensured - The Environmental and Social Management Plans (ESMP) of projects are prepared and implemented. - Agribusinesses use technical innovations and modern equipment to intensify and improve the quality of their production. - A geographic information system is in place.
<p>Strategic pillar 3 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021: Development of a diversified and competitive economy,</p> <p>Thematic area 1 PNISR: Increase the productivity and competitiveness of agriculture, animal husbandry, fishing and forestry to reduce the deficit regional agro-food</p>	<p>SDG1 : No poverty; SDG8 : Decent work and economic growth, SDG10 : Reduced inequalities, SDG 15 : Life on Land</p> <p>IFAD outcome 2: Increased levels of investment in the rural sector</p>	<p>SO2: Improve incomes of rural producers through the promotion of efficient value chains and inclusive agri-businesses models.</p>	<p>Loans & Grants - Ongoing: PARSAT and RePER. Pipeline: Youth, COVID Emergency, Regional G5 Sahel resilience;</p> <p>Non-lending activities: policy dialogue; capacity building; strategic PRIME, Citizon engagement, partnerships (SSTC, RBA, etc.); knowledge management; programme management.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - At least 50% of small holder farmers having access secured market; - number of jobs created along the selected value chain of which 60% by women and same by youth; - Number and percentage (50%) of displaced population integrated in sustainable economic activities. - Average income of targeted value chain actors increased by 50% by 2025 	<ul style="list-style-type: none"> - Number of production (irrigation system and land rehabilitation), processing and storage infrastructures constructed; - Number of market infrastructure (km of feeder roads rehabilitated; market place constructed, packaging and processing units, constructed etc.) - number of young people, at least 50% of whom are women, are trained in

<p>and improve producers' incomes; Thematic area 4 PNISR: Promote access to food for vulnerable people and exposed to food and nutrition crises.</p>	<p>UNDAF pillar 2 : Social protection, crisis management and sustainability</p>				<p>business development and income generating activities - - Number of women and youth business plan sponsored and implemented / developed in targeted value chains - At least 75% of supported youth projects obtain credit from MFIs</p>
<p><u>Strategic pillar 2 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021</u>: Establishment of good governance in a rule of law, <u>Strategic pillar 4 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021</u>: Improvement of the quality of life of Chadians <u>Thematic area 3 PNISR</u>: Promote a global environment favorable to regional agricultural development;</p>	<p><u>SDG16</u>: Peace, justice and strong institutions. <u>SDG17</u>: Partnerships for the goals. <u>IFAD outcome 3</u>: Increased country-level capacity for rural policy and programme development, implementation and evaluation <u>UNDAF pillar 3</u>: Gouvernance-paix-sécurité</p>	<p>SO3: Create enabling environment for youth entrepreneurship in the agricultural sector and strengthen partnerships, coordination and accountability through dialogue and improved result management.</p>	<p>3. Loans & Grants - Ongoing: PARSAT and RePER. Pipeline: Youth, COVID Emergency, Regional G5 Sahel resilience; 4. Non-lending activities: policy dialogue; capacity building; strategic PRiME, Citizon engagement, partnerships (SSTC, RBA, etc.); knowledge management; programme management.</p>	<p>- Government capacity to manage results and coordinate is improved; - Policy on Youth entrepreneurship developed; - Apex farmers organisation including youth and women representatives are present and effectively contribute to rural sector consultation - At least 80% of beneficiaries are satisfied with the services provided - Overall performance of the country programme is fully satisfactory</p>	<p>- A third party monitoring mechanism is operational. - A pool of project and Government staff certified in PRiME - The Delivery Unit initiatives is implemented. - Institutional support is provided to the rural sector platform for a stronger leadership in coordination - The formulation and implementation of selected policies is supported (seeds, youth entrepreneurship, rural finance) - Stronger and effective RBA collaboration through joint operations; - Effective Humanitarian nexus development investment ensured.</p>

Appendix 2 - Transition Scenarios

1. From a national accounts perspective, the petroleum sector has dominated economic activity in Chad since 2003, with overall economic growth increasing or declining in accordance with oil production and exports. Crude oil exports account for over 90 per cent of all exports by value, with cotton a distant second. But Chad's estimated oil reserves are projected to be depleted within the next 15 years, lending a sense of urgency to plans to diversify the economy. The steep drop in oil prices in early 2020 underlined the need for diversification.
2. The advent of the oil economy brought benefits to Chad in the form of increased foreign investment and a more favourable balance of payments, but the benefits have not accrued to the extent expected for three primary reasons. First, oil-sector growth was not accompanied by an increase in investment in human capital and infrastructure, thus dampening long-term growth prospects and investor confidence. Second, as is commonly found in countries heavily dependent on oil exports, oil has also made Chad's economy less competitive and more vulnerable to shocks. Consistent with Dutch disease dynamics, foreign currency inflows were directed toward non-tradable sectors and unproductive (low-skilled) services, which has reduced external competitiveness in tradable sectors. Third, the higher frequency of violent conflicts in Chad and the region has discouraged private investment, destroyed infrastructure, disrupted trade and shifted government consumption toward military expenses.
3. Chad's Vision 2030 aims for an emergent economy, driven by diversified and sustainable sources of growth. The goal is to triple the average GDP per capita at current prices, by increasing it from US\$ 730 in 2014 to US\$ 2300 in 2030, while drastically reducing the poverty rate from 46.7 per cent in 2011 to 8 per cent during the same period. The first five-year (2017-2021) National Development Plan (NDP) sought to diversify the economy away from oil and toward the development of outward oriented value chains in agriculture, livestock, fisheries and mining.
4. Forces largely beyond Chad's control have undermined the government's plans. The rapid decline in oil prices in 2015 led to a decline in economic output of 5.6 per cent in 2015 and 2.4 per cent in 2016, though growth increased by an estimated 2.3 per cent in 2018 and 3.0 per cent in 2019. According to the IMF, by the beginning of 2020 non-oil economic activity had stabilized and pressures on the government fiscal position had eased. Prior to the COVID19 crisis, economic activity was expected to continue to recover and the macroeconomic outlook was broadly positive due, in part, to added oil production, with growth accelerating to 5.4 per cent. The non-oil economy was projected to grow at three per cent backed by higher public investment as well as improvements in the agricultural sector. In April, the IMF revised the forecast for 2020 to a decline of 0.16 per cent in economic output though growth is projected to bounce back to a positive 6.1 per cent in 2021. This rapid recovery is based on an IMF projection for 5.4 per cent in the world economy in 2021, the greatest percentage increase since 2010. Chad is currently benefiting from an Extended Credit Facility Arrangement with the IMF.
5. In terms of expectations for increased government co-financing, a February 2020 IMF mission noted that spending pressures are emerging and stressed the government should continue to focus on strengthening domestic revenue mobilization, streamlining exemptions, improving VAT collection, controlling the wage bill, increasing social spending, and clearing domestic arrears. The COVID19 crisis has unleashed increased demands on government spending. The authorities feel the returns to modest non-concessional borrowing far exceed any ensuing increase in risk of debt distress. The most recent IMF/World Bank Debt Sustainability Analysis assesses Chad as being at a high risk of debt distress.

6. We consider three possible trajectories over the 2020-2025 period:

Base scenario: The base case reflects the projections in the most recent IMF World Economic Outlook. There will be a slight drop in economic output in 2020 due to the impact of the COVID19 crisis but this will be followed by a resumption of strong growth, though trending downward as oil output declines. GDP growth (real) will average roughly 3.7 per cent over the 2020-2025 period leading a decline in the number of poor. Under this scenario, the government implements most of the measures under its Extended Credit Facility arrangement with the IMF and donor funding continues to increase due to support for addressing the challenges in the Sahel. There is minimal domestic political instability surrounding the 2020 elections and, after 2020, the external economic environment is benign.

High scenario: Under the high case scenario, the authorities adopt all the measures under the IMF Extended Credit Facility Arrangement and enact a series of sectoral reforms to promote long term private sector investment. Infrastructure investments are targeted to remove constraints to growth. There is increased regional stability and non-tariff barriers to cross border trade decline, extremely important for a land-locked country. In the agricultural sector, weather conditions are extremely favourable, leading to record harvests. The external environment is positive, leading to firming of oil prices and steady oil production. After a short recession in 2020 due to the COVID19 crisis, economic growth bounces back to average 6.0 per cent per annum over the 2021-2025 period.

Low scenario: A low case scenario would be marked by a continued decline in the value of oil exports due to a combination of price and volume dynamics, a sustained enforcement of lockdown measures and border controls that hurt the domestic economy, a deteriorating security situation and/or the application of policy measures and practices that breach the terms of the IMF arrangement. In this case the economy grows at a pace lower than population growth, leading to a decline in per capita income and an increase in poverty.

Table: **Projections for key macro-economic and demographic variables**¹¹

Case	Base	High	Low
Av. Real GDP growth (2020-2025)	3.7%	5.0%	1.5%
GDP/capita (2025) ppp 2011 \$	\$2,340	\$2,500	\$2,000
PV of Public debt (% of GDP) (2025)	23.0	25.0	40.0
Debt service ratio (2025)	7.0%	6.0%	16.0%
Average inflation rate (%) (2020-2025)	3.2%	12.5%	40.0%
Rural population	Current (2020): 12,555,000		
	2025 (projected): 14.185,000		
	Average annual growth rate: 2.5%		
Investment Climate for rural business ¹²	Rating: 1/6 Chad ranked 182 out of 190 countries on the 2020 World Bank Doing Business Index, falling from 181 in 2019. Chad's business and investment climate remains challenging. Private sector development is hindered by poor transport infrastructure, lack of skilled labor, unreliable energy, weak contract enforcement, corruption, and high tax burdens on formal private enterprises.		
Vulnerability to shocks	Rating: 5/6		

¹¹ Data sources: Author's projections based on IMF April 2020 Staff Report (IMF Country Report No. 20/134) and IMF April 2020 World Economic Outlook.

¹² Sources: IFAD11 Rural Sector Performance Assessment, 2020 World Bank Doing Business Report, World Bank Chad Country Diagnostic (2015).

	<p>Chad is on the World Bank Harmonized List of Fragile and Conflict-Affected Situations. The political system is stable but factors of instability exist due to armed attacks in the border area with Libya and recurrent intercommunal violence over agro pastoralism and gold resources. There are continued threats of high-level security issues, particularly in the Lake Chad area. Weak institutional capacity limits the quality of public service delivery. The country faces recurring extreme weather conditions such as droughts and floods, while lacking sufficient institutional and community capacities to adapt and mitigate consequences. Households' income is exposed to climatic shocks, such as droughts, floods and insects for farmers and herders, to health shocks affecting labor productivity (malaria, maternal mortality), and to predation from thieves and bandits.</p>
--	---

Implications for IFAD

Lending Terms and condition

- Chad is a lower income country that currently receives the most concessional terms offered by IFAD in accordance with the Debt Sustainability Framework (EB/2007/90/r.2). Given its high risk of debt distress, low level of per capita income, state of fragility, and the world economic outlook, Chad is unlikely to transition to harder terms during the COSOP period.

PBAS Allocation

- Chad's PBAS allocation almost doubled from IFAD10 to IFAD11. There could be an increase in Chad's allocation under the high case scenario, depending on the total volume of IFAD resources and the performance of other countries. Conversely, under the low case scenario, the IFAD 12 allocation is likely to decline.

COSOP Priorities and Products

- The proposed priorities and products in this COSOP – investment projects and policy dialogue focusing on ensuring resilient food systems, improving incomes of rural producers through the promotion of efficient value chains and inclusive agri-businesses models, and creating an enabling environment for youth entrepreneurship – are unlikely to differ under the base or high case scenarios. Under the low case, the IFAD pipeline could be threatened due to the poor economic environment.

Co-financing opportunities

- Given the challenges that Chad faces from a development, humanitarian, environmental and security point of view, there are significant opportunities for international co-financing, though lack of adherence to the IMF program could diminish interest under the low case scenario. Co-financing from domestic sources are quite limited due to the pressures the government faces for security spending as well as the conditions of the IMF program. Under the high case there could also be increased opportunities for domestic co-financing for IFAD projects, though the government will be hard pressed to provide additional cash given the need to add to already high risk of debt distress.

Appendix 3 - Agricultural and rural sector issues

1. Le Tchad, pays enclavé de l'Afrique centrale d'une superficie de 1 284 000 km², est divisé en trois grandes zones agro-climatique : 1) la zone saharienne (47% de la superficie¹³); 2) la zone sahélienne (43% de la superficie)¹⁴ et 3) la zone soudanienne (10% de la superficie).¹⁵
2. Le Tchad dispose d'atouts susceptibles d'assurer une production agricole abondante et diversifiée afin de satisfaire les besoins de sa population notamment: 1) 39 millions d'hectares cultivables (soit 30% du territoire), dont 19 millions d'hectares de terres arables; 2) 84 millions d'hectares de pâturages naturels; 3) 22,4 millions d'hectares d'aires protégées; 4) 7 millions d'hectares de superficies productrices de ressources halieutiques; 5) 20 milliards de mètres cube d'eau souterraine renouvelable annuellement et 6) environ 43 000 ha de cultures irrigués.
3. L'agriculture occupe plus de 73% de la population et contribue à hauteur de 24,7% du PIB en étant essentiellement basée sur la production vivrière (20%) avec une très faible part de culture de rente (moins de 5%)¹⁶. Cette production est réalisée par de petites exploitations familiales de 2 à 5 ha pour les cultures pluviales, et de 0,1 à 1 ha pour les cultures maraîchères. Les principales spéculations agricoles d'exportation sont le coton¹⁷, la gomme arabique¹⁸, le bétail et les cuirs et peaux¹⁹. Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le béré-béré, le maïs, le riz et les productions maraîchères.
4. L'élevage représentait 51% des exportations hors pétrole du Tchad et contribuait pour 18% au PIB national en 2016²⁰. 40% de la population rurale s'y consacre en particulier les femmes et les jeunes très actifs dans l'élevage des espèces à cycle court. L'élevage joue un rôle majeur dans l'alimentation des populations (fourniture d'œufs, de lait et de viande), dans l'agriculture par l'apport de fumier et pour la traction animale et dans la génération de devises (à travers l'exportation du bétail vif et des cuirs et peaux). L'élevage extensif utilisant très peu d'intrants constitue le mode de production dominant. Il existe toutefois des modes de production semi-intensif en développement croissant en milieu péri urbain notamment dans les filières avicoles, laitières et pour l'embouche bovine, ovine et porcine.
5. La production halieutique est également importante. La pêche contribue à 4,5% du PIB et constitue une activité rémunératrice pour environs 171 000 pêcheurs (dont 17 000 professionnels et 154 000 agro-pêcheurs) avec une production estimée à 80 000 tonnes par an en 2006²¹. La pêche demeure artisanale et est confrontée à

¹³ Caractérisée par une pluviométrie inférieure à 100 mm avec un système oasien complexe associant production de dattes, agriculture irriguée de subsistance, petit élevage sédentaire et élevage camelin transhumant

¹⁴ Qui reçoit entre 300 et 600 mm/an et constitue la zone d'élevage par excellence, même si l'agriculture y est largement pratiquée

¹⁵ Bénéficiant d'une pluviométrie supérieure à 600 mm par an avec des systèmes de production diversifiés, associant les cultures vivrières et la culture du coton à un élevage de petits ruminants, bovins, porcins et volailles

¹⁶ Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT)-PNUD

¹⁷ Coton 82 000 t en moyenne par an

¹⁸ Avec une production estimée à 25.000 tonnes en moyenne par an, le Tchad en est le deuxième producteur mondial après le Soudan.

¹⁹ Le cheptel tchadien compte 93,8 millions d'unités de bétail et 34,6 millions de têtes de volaille. Il est constitué de caprins (32,5%), ovins, (28,2%), bovins (26,5%) et camélins (6,8%). Les volailles sont dominées par les poulets avec 26.6 millions de têtes, soit 77% du total des effectifs et les canards, les oies, les pintades et les pigeons. <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1128900/>

²⁰ Agence Nationale des Investissements et des Exportations du TCHAD <https://anie-tchad.com/fr/secteur/elevage>

²¹ PNSIR

de nombreuses contraintes notamment les pratiques non conventionnelles de la pêche. La pisciculture est encore embryonnaire²².

6. L'exploitation des ressources forestières et fauniques notamment le palmier dattier, la gomme arabique, le karité et le néré génèrent des ressources significatives au profit des populations rurales en particulier des femmes. La gomme arabique, qui représente 7% du PIB, constitue le quatrième produit d'exportation après le pétrole, le bétail et le coton ²³.
7. Concernant les ressources en eau, l'accès est en constante amélioration avec un taux d'accès passé de 23% en 2000 à 44,7% en 2010 et un maillage croissant des points d'eau pour l'hydraulique pastorale.
8. L'insécurité alimentaire demeure importante chez les populations rurales et les ménages vulnérables des agglomérations. En 2013 en zones sahélienne et soudanienne, 21% des personnes sont en insécurité alimentaire dont 2,5% par l'insécurité alimentaire sévère soit respectivement environ deux millions de personnes dont 236 026 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère. Pour ces personnes, les productions végétales, animales et halieutiques nationales ne parviennent pas à couvrir de manière adéquate les besoins des populations avec un déficit céréalier moyen annuel de 20%. Les déterminants ²⁴du niveau d'insécurité alimentaire sont : (i) la pauvreté, (ii) les sources des aliments consommés, (iii) la région de résidence, (iv) le caractère déficitaire de la production céréalière du ménage, (v) le nombre de membres du ménage exerçant une activité génératrice de revenus; (vi) la pratique de l'agriculture, (vii) les groupes de moyens d'existence; (viii) la stratégie de survie, (ix) le niveau d'éducation du chef de ménage. Cette situation est aggravée par les capacités de stockage et de conservation limitées au niveau des ménages et au niveau national. Au regard de la croissance démographique importante (3,6% par an), la faible productivité et l'instabilité des productions agricoles constituent un défi majeur pour la sécurité alimentaire de la population Tchadienne.
9. La malnutrition est un problème endémique au Tchad. En 2018, l'enquête SMART²⁵ révélait à l'échelle nationale une prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale (MAG) au-dessus du seuil d'alerte de 10% fixé par l'OMS. Au niveau régional, 12 régions (soit une région sur deux (52,2%) présentent des prévalences supérieures au seuil d'urgence (15%) selon la classification de l'OMS. Il s'agit du Bahr El Ghazel (18,7%), Batha (17,1%), Borkou (19,4%), Ennedi Est (16,7%), Ennedi Ouest (22,8%), Guéra (17,6%), Hadjer Lamis (18%), Kanem (25%), Ouaddaï (17,8%), Salamat (15,9%), Sila (17,9%) et Wadi Fira (20,8%). Cette situation nutritionnelle se caractérise par de faibles disponibilités caloriques par personne et par jour avec une intensité accrue en milieu rural ou en moyenne, plus de 35% des enfants en milieu rural contre 23,6% en milieu urbain souffrent de malnutrition chronique globale²⁶.
10. En milieu rural, Les activités économiques sont affectées par : (i) l'insuffisance d'infrastructure et l'inefficacité des moyens logistiques internes; (ii) la lenteur du processus de décentralisation qui handicape le fonctionnement effectif des Collectivités Territoriales Décentralisées; (iii) l'importance de l'économie

²² En 2012, le « Plan de Développement de l'Aquaculture au Tchad » a été initié par le gouvernement afin d'assurer le développement durable d'une aquaculture commerciale et rentable

²³ PNSIR

²⁴ Selon l'Enquête de Sécurité Alimentaire et de Vulnérabilité Structurelle de 2009 (EVST)

²⁵ Standardised Monitoring and Assessment for Relief and Transitions

²⁶ PNSIR

informelle; (iv) le faible développement des filières agricoles et (v) la quasi-absence des programmes spécifiques dans les domaines clés de l'énergie, de l'environnement, de l'eau, de l'habitat social et de la protection sociale²⁷.

11. Le TCHAD est marqué par un taux d'analphabétisme très élevé (78%) avec de fortes disparités selon le genre (69% chez les hommes, 86% chez les femmes et 69% des jeunes âgés de 15 à 24). Ces disparités sont accentuées entre les régions en milieu rural avec des taux d'analphabétisme allant de 45% à N'Djamena à 97% à Barh El Gazel²⁸.
12. Les contraintes majeures du secteur rural et agricole du TCHAD, outre l'enclavement du pays qui rend coûteux les facteurs de production et les coûts de production) sont :

- Les capacités (humaines et matériels) limitées des Ministères en charge du secteur rural et agricole conjuguées à une présence réduite sur l'ensemble du territoire.
- Les difficultés d'accès et la disponibilité limitée des intrants (semences améliorées et produits phytosanitaires de qualité) et équipements agricoles dont le cout d'acquisition est jugé élevé par la majorité des producteurs;
- La faiblesse des infrastructures agricoles caractérisée par un enclavement interne et externe qui limite la circulation des produits agricoles des zones excédentaires vers les zones déficitaires et un faible niveau de stockage et de transformation des produits agricoles;
- La vulnérabilité aux chocs exogènes notamment les sécheresses répétées, les inondations, les invasions acridiennes, les conflits armées dans les pays limitrophes;
- Les difficultés d'accès aux services financiers en milieu rural et au financement adapté au secteur agricole²⁹;
- Concernant l'élevage, la dégradation des ressources pastorales et la colonisation agricole des espaces pastoraux constitue la principale contrainte. Les tensions et les pressions sur ces ressources se traduisent de plus en plus en conflits fonciers et d'usage des ressources naturelles;
- La dégradation des écosystèmes, soumis à une pression humaine grandissante et aux effets des changements climatiques³⁰.

13. Pour pallier cette situation, le Gouvernement avec l'appui technique et financier de ses partenaires a initié le Plan National d'Investissement pour le Secteur Rural (PNISR), unique cadre stratégique d'intervention pour le développement rural sur la période de 2016 à 2022. Le PNSIR a 5 objectifs spécifiques à savoir 1) Promouvoir un développement durable du monde rural à travers l'amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux, une gestion rationnelle des ressources naturelles et une adaptation judicieuse des économies locales aux aléas climatiques; 2) Développer les infrastructures rurales pour la valorisation optimale des ressources en terres et en eau et l'amélioration de l'accès aux marchés, aux matériels, aux équipements et aux financements; 3) Développer durablement les filières agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques; 4) Améliorer durablement

²⁷ PADLFIIT-PNUD

²⁸ PLAN D'ACTION NATIONAL D'ALPHABETISATION DU TCHAD (2012 – 2015)

²⁹ Au 31 décembre 2015, moins de 5% de la population active avaient accès à la micro assurance, à l'épargne et au crédit dans les structures formelles au Tchad

³⁰ Qui se manifeste par la disparition progressive de la végétation, la dégradation des sols, l'avancée progressive du désert (à une vitesse de 3 km par an), l'envasement et l'ensablement voire l'assèchement des cours d'eau et des lacs

la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, mieux intégrer les jeunes et les femmes dans les systèmes de production et renforcer la résilience des ménages ruraux et 5) Créer les conditions favorables au développement du secteur rural en améliorant la Gouvernance et en renforçant la recherche, la formation, la vulgarisation et une participation effective de l'ensemble des acteurs. La mise en œuvre du PNSIR se base sur (i) la participation et la responsabilisation de tous les acteurs selon leur mandat, un recentrage de l'Etat dans son rôle régalien; (ii) le partenariat public-privé pour le développement d'un Dialogue Public-Privé; (iii) le renforcement des capacités des acteurs et la mise à leur disposition des ressources requises; (iv) l'appui au développement des chaînes de valeurs; (v) l'amélioration du potentiel agricole, pastoral et halieutique; (vi) le développement des infrastructures commerciales visant à améliorer le lien entre les producteurs et le marché, la qualité des produits et à réduire les coûts et les délais de commercialisation et (vii) l'appui à la mise en place de mécanismes durables de fourniture de biens et services agricoles; (viii) la prise en compte des questions transversales comme l'accès au crédit rural, la sécurisation foncière, le renforcement institutionnel des acteurs publics, privés et de la société civile, l'amélioration de la gouvernance ainsi que la recherche et le conseil-agricole et (iv) l'intégration des principes clés de la dimension genre, environnementale et sociale. Le coût total du PNISR pour la période 2016-2022 est estimé à 2431,744 milliards de FCFA.

14. Les acteurs de la mise en œuvre du PNSIR sont les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement, de l'hydraulique, des ressources naturelles, de l'égalité des sexes, de la nutrition conjointement avec les organisations de producteurs de base affiliées aux principales organisations faitières: CNCPR, CONFIFET, CILONG, OANET et CELIAF. Les principaux acteurs privés du secteur rural sont les membres de Chambre de Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat du TCHAD (CCIAMA).
15. Le FIDA travaillera avec les parties prenantes du secteur rurale sous le leadership du Ministère de l'économie et de la planification du développement pour atteindre les résultats du COSOP.

Appendix 4 - Etude Préliminaire SECAP

Introduction

1. L'étude préliminaire SECAP vise à informer et orienter de manière stratégique et technique Programme d'Options Stratégiques pour le Pays (COSOP) sur les impacts potentiels actuels et futures des changements climatiques et de la dégradation des ressources naturelles sur les performances du portefeuille et le bien-être des populations, particulièrement les jeunes et les femmes. L'étude comprend : i) une synthèse des principaux défis climatiques, environnementaux et sociaux; ii) une analyse institutionnelle; iii) des recommandations clés pour faire face aux défis posés au ciblage des groupes vulnérables face aux changements climatiques, à la dégradation des terres et à d'autres défis environnementaux et iv) la contribution des investissements futurs à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).
2. La note SECAP a été préparée à la suite d'une mission sur le terrain au Tchad où les principaux ministères sectoriels et la société civile ont été rencontrés et consultés.
3. Les objectifs clés de la note SECAP sont les suivantes :
 - Procéder à une évaluation scientifique et stratégique de l'impact environnemental et social actuel et futur des activités proposées dans le COSOP du Tchad sur la performance du portefeuille pour la réduction de la pauvreté et la résilience communautaire;
 - De proposer des mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques et de proposer des options stratégiques pour le COSOP et les plans nationaux de développement au niveau rural ainsi que la contribution du pays à l'atteinte des ODDs et l'accord de Paris sur le climat.

Partie 1 - Analyse de la situation et principaux défis

1. Contexte socio-économique et causes sous-jacentes.

4. **Pauvreté.** Le Tchad demeure classé parmi les 10 pays les plus pauvres en termes de développement humain avec un Indice de Développement Humain (IDH) faible, quoiqu'en hausse par rapport aux dernières années. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 55% en 2003 à 46,7% en 2016 avec une proportion de 52,5% en milieu rural, soit environ 2,5 fois celle du milieu urbain (20,9%). En ce qui concerne la situation sur la période de 2015 à 2018, une linéarisation de la tendance observée situerait le taux national de pauvreté à 43.01% en janvier 2016 et à 40.25% en 2018. Cependant, la conjoncture a fortement varié entre 2011 et 2018 avec un taux de croissance économique élevé jusqu'en 2014 soutenu par le secteur pétrolier, puis très faible depuis le double choc pétrolier et sécuritaire. En effet, la croissance économique en 2016 et 2017 était négative même si une reprise est constatée depuis 2018. Par ailleurs, le niveau national de pauvreté multidimensionnelle de 2015 a été estimé à 86% (62% en milieu urbain contre 93% en milieu rural). Ainsi, plus de 8 ménages tchadiens sur 10 vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle.³¹
5. **Population.** En 2018, la population du Tchad était de 15.4 millions, avec un taux de croissance annuel du 3%. Elle est composée à majorité de jeunes, avec 49.3% de la population ayant moins de 18 ans. Les femmes représentent 50,7% de la population totale. La grande majorité de la population, constituée de ruraux, vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du petit commerce et de l'artisanat. Selon

³¹ Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2019). Examen National Volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable

les prévisions de la croissance démographique actuelle, le Tchad comptera près de 16 millions d'habitants en 2025 et pourrait en compter plus de 25 millions en 2050. Par ailleurs un tchadien sur deux a moins de 15 ans et deux sur trois ont moins de 25 ans. Sur cette base, il faut s'attendre à un doublement du nombre de jeunes en quête d'emplois tous les 20 ans.

6. **Genre.** Avec un indice d'inégalité de genre de 0,708, le Tchad était classé 158 sur 160 pays en 2017, restant l'un des pays les plus inégalitaires au monde et ne montrant aucune amélioration par rapport aux années précédentes. En particulier dans les zones rurales, les femmes sont confrontées à plusieurs contraintes pour leur autonomisation économique et sociale : la plupart d'entre elles n'hérite ni ne possède de terres (en 2016, seulement 14% des femmes), et éprouve des difficultés à obtenir un terrain. En outre, elles ont plus de difficultés que les hommes à acheter des intrants et des engrais, en raison des difficultés d'accès aux services financiers. La charge de travail des femmes dans les zones rurales est également intense et est rendue plus difficile par le manque d'équipements pour la production et transformation des produits agricoles, ainsi que par le temps consacré à la collecte de l'eau, tant pour les activités rurales que pour la consommation familiale. En ce qui concerne leur participation aux organisations de producteurs, les femmes rurales sont fortement sous-représentées et n'occupent généralement aucun poste de décision, limitant ainsi leurs possibilités de plaider en faveur du changement et de préserver leurs besoins.
7. S'agissant de la vie sociale des femmes, malgré l'existence de lois interdisant les mariages précoces, celles-ci restent très courantes et les filles se marient en moyenne à l'âge de 16 ans. C'est pourquoi les adolescentes accouchent avant l'âge de 18 ans, ce qui a contribué à un taux de fécondité très élevé, qui était de 6,4 enfants par femme en 2015. Cela présente évidemment des risques pour la santé maternelle et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants. De plus, ces normes réduisent les possibilités pour les femmes d'accéder à l'éducation : dans les zones rurales, seules 13% des femmes savent lire et écrire, contre 47% des hommes. Les ménages sont caractérisés par un déséquilibre élevé entre les sexes, où les décisions sont principalement prises par les hommes et où la violence domestique est encore largement répandue (plus du tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans en ont fait l'expérience au moins une fois).
8. **Jeunes.** Avec un taux de croissance démographique de 3% par an, la population Tchadienne est parmi les plus jeunes du monde (80,9% de la population a moins de 30 ans et 48,9% moins de 15). Les jeunes font face à des défis majeurs dans les zones rurales, où ils ont un faible accès à la terre et peu d'opportunités d'obtenir des ressources productives telles que des crédits ou des technologies. De plus, 69% des jeunes de 15-24 ans sont analphabètes, soit un pourcentage trois fois plus élevé que la moyenne mondiale, et l'analphabétisme touche principalement les jeunes femmes. Ces situations limitent leurs chances d'échapper à la pauvreté, en particulier dans les zones rurales, et provoquent une migration croissante des jeunes vers les zones urbaines. De plus, les jeunes qui manquent d'espoir et de possibilités peuvent être facilement recrutés par des groupes extrémistes venant de pays voisins. En général, une population aussi jeune peut représenter une grande opportunité pour le pays, en termes de force de travail, énergie et motivation. Mais pour être exploitée il sera nécessaire d'accroître leurs opportunités économiques et l'accès aux ressources, en proposant aussi des activités susceptibles de stimuler leurs intérêts et les inciter à rester dans les zones rurales.
9. **Peuples autochtones.** Dans le Nord du Tchad vivent trois groupes de pasteurs nomades, les Fulani/Peulh, les Toubou et Goranes. L'élevage nomade et semi-nomade au Tchad assure la subsistance de 32% de la population rurale qui gère au moins 75% du cheptel ruminant. Malgré le poids économique de l'élevage pastorale, les éleveurs nomades n'ont pas accès aux services de santé primaire et font l'expérience de tensions continues avec les agriculteurs sédentaires. Ces tensions ont

augmenté au cours de la dernière décennie, non seulement à cause de la pression croissante exercée sur des ressources rares, mais aussi de la formation de l'ethnicité. L'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT) qui vise à améliorer les conditions de vie des populations peules, en particulier les Mbororos est très active au Tchad.

10. **Groupes marginalisés.** Au cours des deux dernières décennies, le Tchad a accueilli des réfugiés ayant fui les conflits et les persécutions au Soudan, en RCA et au Nigéria. A date, plus de 450,000 réfugiés et demandeur d'asile sont présents dans le pays. Dû à la situation d'instabilité dans la province du Lac, à date, plus de 330,000 personnes sont déplacés internes. Les mouvements de ces personnes présentent des risques y compris de violences sexuelles et basées sur le genre, de séparation d'enfants et de familles, de conflits intercommunautaires et d'arrestations arbitraires. Plusieurs agences de Nations Unies et ONG interviennent en soutien de ces groupes à travers des activités humanitaires, mais aussi de réintégration économique.
11. Selon l'EDS-MICS 2014/2015, dans l'ensemble, 3,5% de la population tchadienne présente au moins un handicap dont 4% chez les hommes et 3 % chez les femmes. Cette catégorie est marginalisée, et rencontre des difficultés de participation à la vie sociale et économique du pays, surtout en milieu rural.
12. **Sécurité alimentaire.** La sécurité alimentaire et la malnutrition sont des problèmes persistants au Tchad. Bien que ses conditions agro-climatiques ne favorisent pas la production agricole, les chocs climatiques et les conflits rendent le pays encore plus vulnérable à la sécurité alimentaire.
13. Au cours des trois dernières décennies, le Tchad a été confronté à une sécheresse constante, associée à de mauvaises pratiques agricoles et à la surexploitation des ressources forestières. Cette situation entraîne un déséquilibre dans les écosystèmes, avec des conséquences directes sur l'érosion accélérée des sols et la baisse de la fertilité. De plus, les conflits dans les pays voisins et dans le bassin du lac Tchad ont perturbé le commerce et l'approvisionnement normal du marché. En conséquence, 45% de la population souffre d'insécurité alimentaire et 9% d'insécurité alimentaire grave.

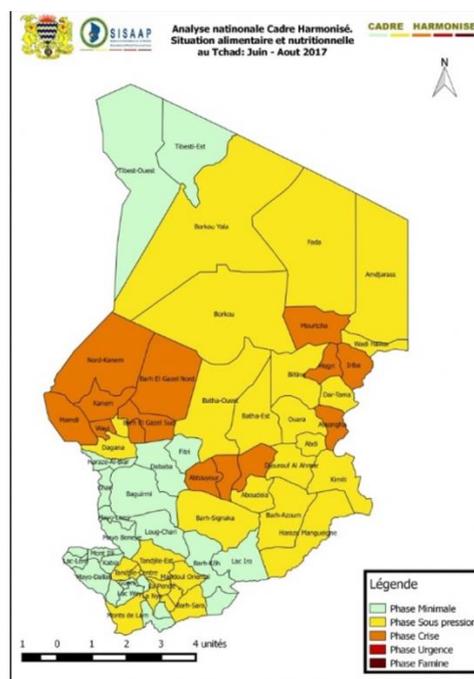
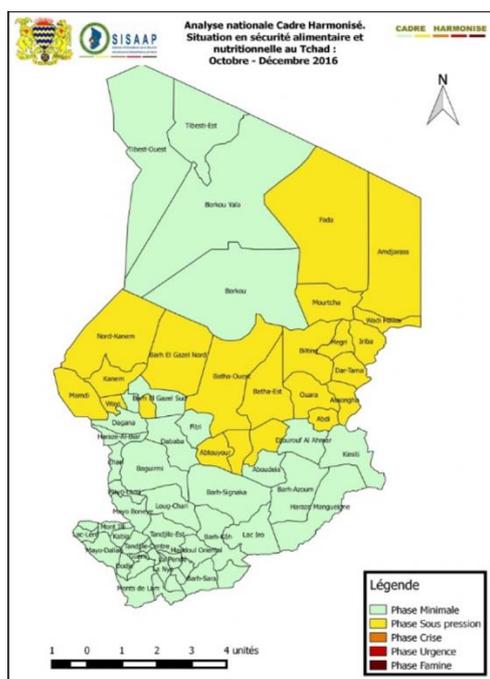


Figure 1: Situation alimentaire et nutritionnelle pour la période courante (Octobre-Décembre 2016) et la période projetée (Juin-Août 2017)³²

14. **Nutrition.** Selon le rapport SMART de 2018, la prévalence nationale de la malnutrition aigüe globale est de 13,5% (12,6 - 14,5) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. Selon la classification de l'OMS 2006, cela correspond à une situation nutritionnelle alarmante. D'après l'analyse des résultats du même indicateur par région (strate), la situation est acceptable dans la région de Mandoul avec une prévalence inférieure à 5%. Les régions de Logone oriental, Logone Occidental, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest, Moyen Chari, et Tandjilé affichent des prévalences de la MAG entre 5,0% et 9,9% les plaçant dans une situation nutritionnelle précaire. Ces dernières sont suivies par celles où la situation nutritionnelle est alarmante avec une prévalence de MAG comprise entre 10,0% et 14,9%. Ce sont les régions de Chari Baguirmi, Lac, Tibesti et N'Djaména. En fin les régions où les prévalences de la MAG dépassent le seuil d'urgence de 15% telles que le Sila, Salamat, Batha, Guéra, Wadi Fira, Kanem, Barh El Gazal, Hadjer Lamis, Ouaddaï, Borkou, Ennedi Est et Ennedi Ouest se trouvent dans une situation critique. La malnutrition chronique reste également élevée, à 31,9%. Un tiers des enfants de moins de 5 ans présente un retard de croissance et ce pourcentage augmente dans les zones rurales.
15. Les principales causes sous-jacentes de la malnutrition dans le pays sont la pénurie alimentaire, les pratiques inadéquates en matière d'alimentation et de soins, une prévalence élevée de maladies et un faible accès aux services de santé et aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. En raison des pratiques traditionnelles et des normes sociales, l'allaitement maternel exclusif est garanti à seulement 1% des enfants de moins de 6 mois. L'accès à l'eau potable reste également un énorme défi, en particulier dans les zones rurales, où seulement 32% de la population y a accès, contre 78% dans les villes.
16. Le manque de régimes alimentaires diversifiés est un autre facteur qui contribue à la malnutrition. La production agricole est principalement axée sur les cultures de base telles que le mil et le sorgho, tandis que les difficultés d'accès à l'eau à des fins agricoles limitent la production de fruits et de légumes. Enfin, du fait de l'augmentation constante de la population jeune, l'augmentation du nombre de jeunes personnes à charge aggrave les problèmes de santé et de nutrition.
17. **Secteur agricole.** Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie nationale et reste le moteur de développement du pays, malgré l'accession du Tchad au rang des pays producteurs et exportateurs du pétrole en 2003. La première contribution de l'agriculture tchadienne dans l'économie est sa large part dans la formation du PIB estimée à 23 %, dont 20% proviennent de la production vivrière et 3% des cultures de rente. C'est aussi un grand pourvoyeur d'emploi qui occupe les 2/3 de la population active du pays dont plus de la moitié est composée de femmes. La seconde contribution fondamentale de l'agriculture est la production d'aliments qui constitue une réponse immédiate aux questions de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté particulièrement importante en raison des pénuries alimentaires récurrentes que connaît le Tchad. La troisième contribution de l'agriculture à la croissance générale concerne la fourniture de matières premières aux industries agro-alimentaires du pays.
18. La majeure partie de la production provient des petites exploitations familiales de 2 à 5 ha pour les cultures pluviales, et de 0,1 à 1 ha pour les cultures maraîchères. Des efforts importants sont réalisés depuis quelques années, avec le développement des aménagements hydro-agricoles aussi bien publics que privés et l'utilisation des semences améliorées, des engrais et le développement de la mécanisation. Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le béré-béré, le maïs, le riz et les

³² Cadre Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations vulnérables au sahel et en Afrique de l'Ouest (CH), N'Djaména, 07-12 Novembre 2016

productions maraîchères. Les cultures de rente sont le coton, la canne à sucre, l'arachide et le sésame.

2. Contexte environnemental et climatique, tendances et implications

Environnement et ressources naturelles

19. **Relief**³³. Le relief du Tchad est caractérisé par les ensembles naturels suivants : le Tchad méridional, au sud du 10e parallèle, correspondant aux hauts bassins du Chari et du Logone, d'altitude moyenne de 400 à 500 m, avec des massifs montagneux culminant à 1163 m; les plaines d'inondation du Logone entre Lai et N'Djaména (300 à 400 m d'altitude) et celle du Sud-Est le long de la frontière de la RCA (400 à 450 m); le massif du Guéra au centre, culminant à 1500 m; les deltas du Chari dont l'altitude varie de 300 à 350 m avec d'anciennes formations deltaïques aux alluvions argilo-sableux; les zones inondables et les cordons dunaires des environnants du lac Tchad avec des altitudes variant de 280 à 290 m; le massif du Ouaddaï à l'Est (500 à 1000 m); le massif du Tibesti au Nord, avec le pic d'Emi - Koussi atteignant 3415 m d'altitude. C'est aussi dans cette partie (B.E.T) du pays que l'on rencontre les dépressions les plus basses (175 m d'altitude).
20. **Zones agro-écologiques**³⁴. Le pays comprend trois zones climatiques : la zone saharienne (sur la moitié du territoire, entre les isohyètes de 25 mm et 100 mm de pluie annuelle), la zone sahélienne (entre 200 mm à 750 mm de pluie) et la zone soudanienne (de 800 mm à 1 200 mm). En région sahélienne, la saison des pluies dure trois à quatre mois (de juin-juillet à septembre), avec une forte variabilité interannuelle. En région soudanienne les pluies durent de mai à octobre. Les plaines d'inondation sont en eau à cette période et bloquent toute circulation.
21. La Zone soudanienne. La zone soudanienne s'étend sur environ 10% du territoire national et est caractérisée par des systèmes de production diversifiés, associant les cultures vivrières, la culture du coton, l'élevage de petits ruminants et des animaux (boeufs) de trait, auquel s'ajoute un élevage transhumant, avec une tendance à la sédentarisation. Dans la zone soudanienne la culture du coton est prédominante dans l'économie des exploitations familiales.
22. La Zone sahélienne. Elle occupe 43% du territoire national et la pluviométrie varie entre 100 et 600 mm. Les systèmes de production sont de type agropastoral et pastoral, avec l'association d'une agriculture pluviale à un élevage transhumant constitué de troupeaux de petits ruminants, de bovidés et de dromadaires. La zone sahélienne est la zone d'élevage par excellence, cependant l'agriculture y est largement pratiquée. Les principales cultures sont le penicillaire, le sorgho, le berbéré, le maïs et le blé pour les céréales, l'arachide et le sésame pour les oléagineux et des tubercules (manioc, patate douce) par endroit (région du Chari Baguirmi, Guéra, Salamat et Lac). Le riz et les produits maraîchers sont cultivés dans les bas-fonds, les ouaddis et tout au long du fleuve Chari.
23. La Zone saharienne. Cette zone qui s'étend sur 47% de la superficie du pays est caractérisée par une pluviométrie moyenne annuelle inférieure à 100 mm et un système oasien complexe associant production de dattes, agriculture irriguée de subsistance, petit élevage sédentaire et élevage camelin transhumant. C'est essentiellement la zone de production de dattes. Plus d'un million de palmiers repartis sur l'ensemble des plantations totalisant 6 à 7 000 ha. On y pratique également la culture des arbres fruitiers, du blé, mil, des légumes, et des cultures fourragères pour couvrir les besoins des exploitants locaux.

³³ Seconde Communication Nationale du Tchad sur les Changements Climatiques. 2012

³⁴ Ministère de l'Agriculture, Plan Quinquennal de développement de l'Agriculture, version finale, avril 2013

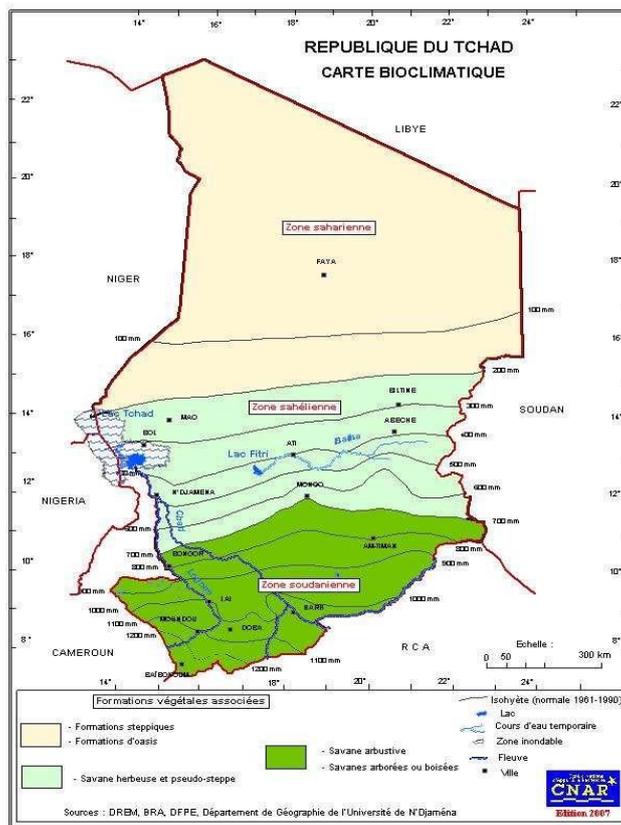


Figure 2: Zones agro-écologiques du Tchad

24. **Ressources en eau.** Les principaux ensembles hydrographiques sont inclus dans la cuvette tchadienne bordée par un ensemble de massifs, le Tibesti, l'Ennedi, le Ouaddaï au nord et à l'est, la dorsale centrafricaine au sud et les monts de l'Adamaoua au sud-ouest. Ce sont :
- Le bassin du Chari et du Logone, avec leurs plaines d'inondation et le Lac Tchad;
 - Le bassin du Batha avec le lac Fitri;
 - Le bassin du Mayo-Kebbi avec les lacs toubouris;
 - Les bassins à écoulement temporaire des zones désertiques à subdésertiques au nord du 14e parallèle.
25. À ces grands ensembles, il faut ajouter des masses d'eau plus réduites, parfois assez nombreuses et localement importantes pour les populations : les ouaddis du Kanem et du Ouaddaï, les mares naturelles et artificielles, quelques retenues artificielles, les oasis du BET et les lacs de l'Ennedi, du Borkou et du Tibesti³⁵.
26. Le fleuve Chari, long de 1200km, qui prend sa source en RCA. Ses affluents sur sa rive droite son Bahr Aouk, Bahr Keita et Bahr Salamat. Sur sa rive le fleuve Chari reçoit le Logone, au niveau de N'Djamena. Long de 1000 km le Logone prend sa source au Cameroun. Une partie des eaux se transfère vers le bassin du fleuve Niger au moment des hautes eaux. Le Mayo-Kebbi se jette dans la Bénoué au Cameroun. Le Lac Tchad est encore un réservoir immense, bien qu'il ait perdu une partie de sa superficie au cours des dernières décennies de sécheresse. C'est un lac endoréique qui, il y a quelques millénaires, devait s'étendre sur plus de 350.000 km² (1/4 de la superficie actuelle du pays). Il aurait évolué en un lac Nord (le Koro Toro, au niveau de l'erg du Djourab), et un lac Sud, à l'emplacement du lac actuel. Le plus important

³⁵ Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad 2003-2020

des cours d'eau temporaires est le Batha, qui alimente le Lac Fitri. Les autres lacs principaux sont le lac Iro (lié au Bahr Salamat), et les lacs du Mayo-kebbi dont le plus grand est le lac Léré. Le Bahr-el-Ghazal ne coule que dans certaines situations de hautes eaux. Il existe en outre une multitude de ouadis.

27. **Ressources forestières.** Le Tchad dispose d'énormes ressources forestières dont la vitalité dépend de la disponibilité en eau. Le régime pluviométrique impose du sud au nord les formations forestières suivantes :
- Les formations forestières claires : Elles sont constituées par des forêts galeries le long des cours d'eau et les îlots de forêts denses sèches qui font place par endroits à des formations dégradées à forêts claires et savanes boisées. Ces massifs de forêts denses non aménagés sont productifs. Le volume brut sur écorce est voisin de 120m³/ha.
 - Les formations mixtes productives : Il s'agit des forêts et des savanes boisées de la zone soudanienne. Le volume brut sur écorce est supérieur à 60m³ /ha.
 - Les formations mixtes improductives : Cela concerne les savanes arborées dans les conditions écologiques extrêmes où les arbres sont rabougris. Ils appartiennent au domaine sahélien. Le volume brut sur écorce ne dépasse guère 20m³ /ha. La hauteur dominante n'excède pas 7m. On rencontre ces formations dans les parcs nationaux qui sont des aires protégées affranchies de droit d'usage.
 - Les jachères forestières : Elles se rencontrent là où se pratique l'agriculture. Elles sont constituées par des formations arborées mixtes, forestières et graminéennes dans les différents stades de régénération après défrichement pour l'agriculture.
 - Les formations essentiellement arbustives : Elles sont composées de steppes et savanes arbustives, appartenant au domaine saharien et sahélo-soudanien. Le volume brut exploitable reste inférieur à 20m³ /ha. La hauteur dominante ne dépasse pas 7m.
 - Formation ligneuse Selon SIDRAT 2011, la superficie de formations ligneuses au Tchad est de 57 411 414 ha soit 44.71 % du territoire national. Elles renferment environ 4319 espèces végétales dont 71 espèces endémiques et 11 menacées. La pratique d'une agriculture et d'un élevage extensif et épuisant le sol et le prélèvement intensif du bois pour la satisfaction des besoins énergétiques puisque 98% de ménages tchadiens utilisent la matière ligneuse comme source d'énergie, sont parmi les principales causes de la déforestation.
28. **Biodiversité.** Le Tchad dispose de : trois parcs nationaux, sept réserves de faune, une réserve de Biosphère, quatre sites Ramsar, quatre domaines de chasse et un site du patrimoine mondial.
29. Les Aires Protégées couvrent une superficie totale de 22 229 088 hectares, passant ainsi de 12 % à 17 % du territoire national avec la prise en compte des zones de chasse amodiées et les zones humides³⁶.
30. Les 3 Parcs nationaux sont : i) le Parc National de Zakouma (PNZ) dans le Salamat, ii) le Parc National de Manda (PNM) dans le moyen Chari et iii) la réserve de faune de Binder Léré (RFBL) dans le Mayo Kebbi Ouest. Ces trois sites renferment des potentialités et une richesse en ressources spécifiques des zones savaniques qu'ils renferment. Les espèces phares qu'on y rencontre sont : l'éléphant et la girafe pour le PNZ, le lamantin pour la RFBL, l'hippopotame pour le PNM.
31. Les aires protégées de Zakouma, Manda, Binder Léré, Sena Oura et Aouk et dans une moindre mesure Siniaka Minia et Melfi possèdent un niveau de diversité biologique très élevé. A Zakouma, il y a plus de 300 espèces d'oiseaux, 65 espèces de mammifères, 43 espèces de poissons, 80 espèces de reptiles et 33 espèces

³⁶ Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), 2013

d'amphibiens. A Binder Léré, ont été dénombrées 38 espèces de mammifères, 190 espèces d'oiseaux. A Sena Oura, il existe 148 espèces floristiques, 172 espèces de mammifères, 47 espèces de poissons et 178 espèces d'oiseaux dont une endémique, l'amarante de Reichinow, sans oublier les reptiles, les mollusques et les insectes. La diversité n'est plus, très élevée à Ouadi Rimé mais des anciennes données montrent que la zone était riche autrefois, notamment en Oryx. A Fada Archei, la biodiversité végétale est exceptionnelle pour le Sahara et constituée de plus de 526 espèces de plantes.³⁷

32. La diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture au Tchad est soumise à des dégradations continues et à des fortes pressions accrues à cause des modifications ou des perturbations exercées sur l'écosystème. Ces phénomènes s'expliqueraient par des principaux facteurs anthropiques et naturels.
33. Les facteurs anthropiques sont principalement la déforestation et la dégradation des forêts, l'utilisation du bois-énergie, l'agriculture sur brûlis, la culture attelée, l'exploitation minière et pétrolière, le développement des infrastructures, les feux de brousse et le braconnage. Les facteurs naturels se résument principalement au changement climatique, la baisse de viabilité des ressources biologiques, l'influence des espèces envahissantes et des oiseaux granivores³⁸.
34. La perte de la biodiversité conduira à l'atteinte des seuils critiques susceptibles de réduire de manière catastrophique la capacité des écosystèmes à fournir des services essentiels.

Climat

35. **Températures.** Le régime thermique au Tchad est marqué par une période relativement froide allant de décembre à février (11° - 22 °C) et une période chaude de mars à juin (39 - 45°C). Les amplitudes thermiques sont plus prononcées dans la zone sahélienne et saharienne que dans la zone soudanienne. Les variations diurnes sont très élevées sur l'ensemble du pays avec cependant des valeurs prononcées dans la zone saharienne et sahélienne.
36. Les indices liés à la température présentent une tendance à la hausse, mais de façon moins marquée au Tchad que dans d'autres pays d'Afrique centrale ou occidentale. Les températures maximales et minimales suivent une même tendance, avec des variations toutefois plus importantes pour les températures minimales depuis 2003.³⁹
37. Les températures minimales auraient augmenté de 2°C sur la période 1951-2010 et les températures maximales de 1°C, avec des valeurs élevées entre 2002-2010.⁴⁰

³⁷ UICN PACO, 2008

³⁸ L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture au Tchad. FAO, 2016

³⁹ Bedoum et Al (2013). Variabilités climatiques et ruptures dans les séries des précipitations en République du Tchad. Revue Ivoirienne des Sciences et Technologies.

⁴⁰ Agrhymet (2012). Etude de vulnérabilité et adaptation des femmes rurales face aux changements climatiques: cas du Département du Chari au Tchad.

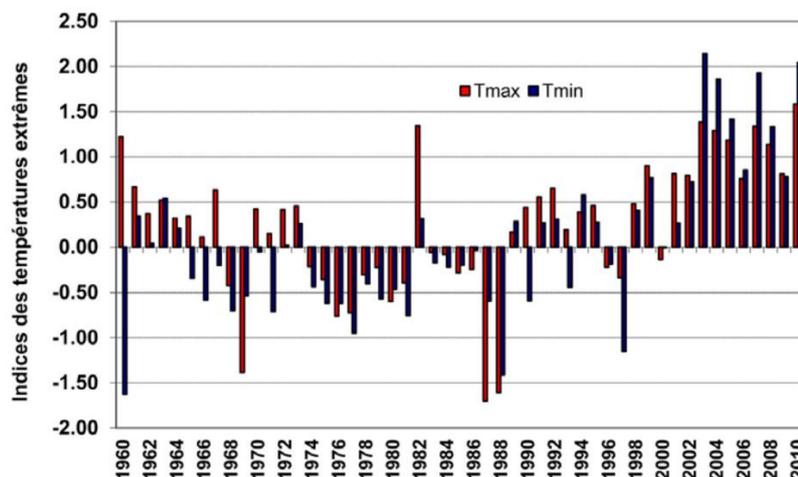


Figure 3: Évolution des températures au Tchad

38. Les prévisions concernant les températures semblent concorder pour une hausse sur l'ensemble du territoire. Dans les zones saharienne et soudanienne, les températures devraient s'élever en moyenne de 1,2° à l'horizon 2030 et 2.2°C en 2050. La zone sahélienne devrait être la plus touchée par l'augmentation de températures : en moyenne de l'ordre de 1,3° et 2,4°C respectivement pour les horizons 2030 et 2050. En outre, la période entre juin et novembre devrait être plus chaude au niveau de toutes les latitudes et à tous les trois horizons temporels, tandis que la période mars-mai reconnue comme étant la saison de l'année la plus chaude devrait connaître des faibles augmentations de températures.⁴¹

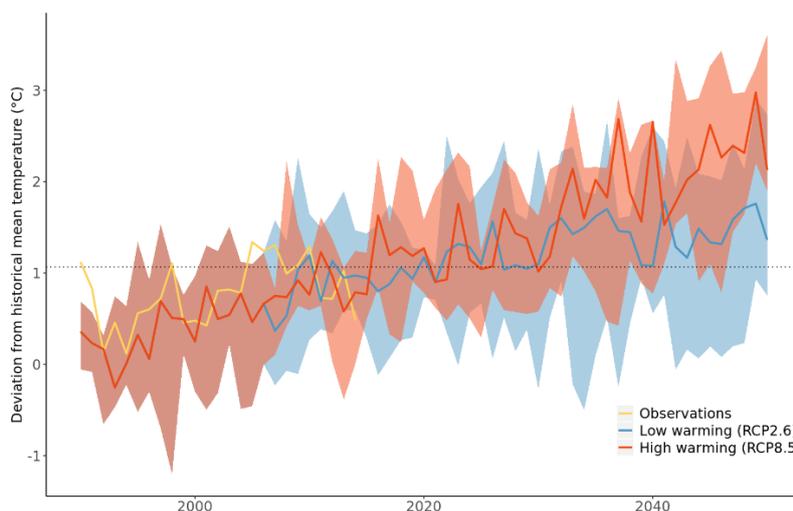


Figure 4: Écart par rapport à la température moyenne historique (1951-1980) dans les observations, scénario de réchauffement faible (RCP2.6) et de réchauffement élevé (RCP8.5) au Tchad (source: Baarsch et al. 2019)⁴²

39. **Pluviométrie.** Le climat du Tchad, comme dans les autres pays de l'espace sahélien, a connu au cours de ces dernières décennies des ruptures marquant des phases bien distinctes. Avant les années 70, la région a traversé une succession d'années humides, puis a été sévèrement affecté par deux décennies de sécheresse (1970-80). À partir des années 1990, la pluviométrie s'est globalement améliorée mais elle est caractérisée par de fortes irrégularités comme le montre la figure ci-dessous.

⁴¹ Seconde Communication Nationale du Tchad sur les Changements Climatiques. 2012

⁴² Baarsch et al., (2019). The impact of climate change on incomes and convergence in Africa.

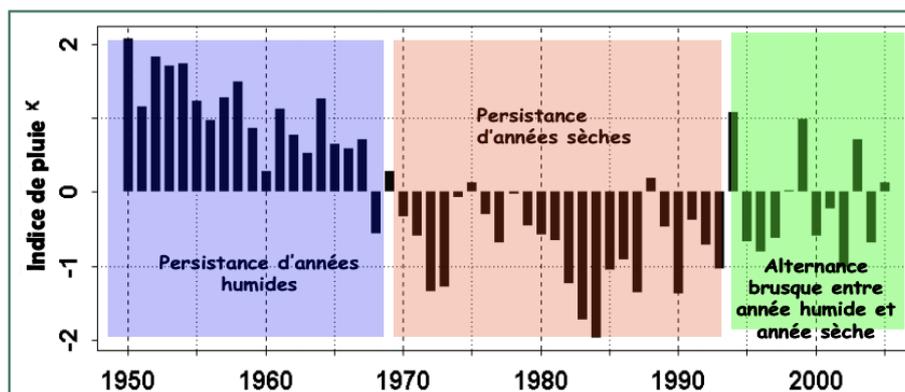


Figure 5: Évolution de l'indice pluviométrique dans les pays sahéliens de 1950 à 2005 (Source : Aghrymet)

40. Concernant les caractéristiques de la période actuelle, les irrégularités climatiques se traduisent par de fortes variabilités inter et intra-annuelles marquées par des années tantôt déficitaires, tantôt excédentaires, la récurrence des intermittences sèches, des faux départs et des retours tardifs des pluies⁴³. La longueur de la saison agricole est également sujette à d'importantes variabilités interannuelles, avec une tendance marquée vers des saisons plus courtes. Une autre tendance est la fréquence accrue de périodes sèches prolongées en cours de saison des pluies.

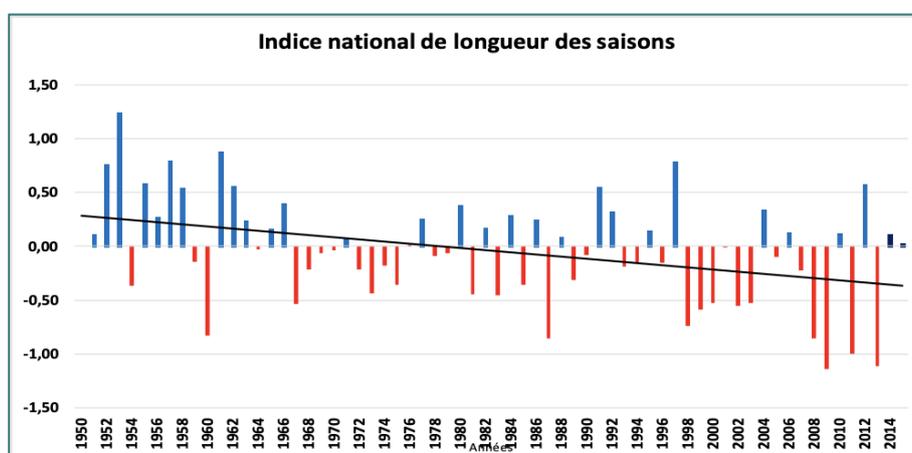


Figure 6: Évolution de la longueur des saisons (source : DMN)

41. Malgré la reprise de la pluviométrie à partir de 1993, des écarts importants entre les moyennes des précipitations interannuelles avant et après la sécheresse de la décennie 70 perdurent. Le déficit pluviométrique est en moyenne de 15,7% et l'écart moyen de 90,2 mm⁴⁴. Ce résultat masque cependant d'importantes disparités d'une région à l'autre. Le différentiel pluviométrique (écart entre les pluviométries moyennes annuelles de deux périodes : 1951-1975, 1976-2000) est faible dans le nord du pays, mais présente des écarts significatifs dans le sud et plus précisément le sud-est. Ainsi, le Salamat, l'est et le sud du Guéra, le nord du Mandoul, le sud-est du Chari-Baguirmi, l'est de la Tandjilé et le nord-est du Logone Oriental connaissent une baisse supérieure à 90 mm de pluie⁴⁵. Certaines études mettent en avant les

⁴³ Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (2016). Stratégies paysannes d'adaptation face aux risques d'instabilité pluviométrique annuelle dans la plaine du Mayo-Kebbi. R. Seingue, M. Djeko et L. Baohouto.

⁴⁴ Bedoum et Al (2013). Variabilités climatiques et ruptures dans les séries des précipitations en République du Tchad. Revue Ivoirienne des Sciences et Technologies.

⁴⁵ P-SIDRAT (2013). Atlas du Tchad

contrastes au sein d'une même zone bioclimatique (Kanem, Barh-el-Ghazal, Batha) et les fortes variabilités pluviométriques d'une période à l'autre⁴⁶.

42. L'impact des grandes sécheresses sur les sols et la végétation pourrait expliquer en partie la lenteur à recouvrer la situation climatique d'avant ces épisodes dramatiques.
43. Les projections des variations pluviométriques aux horizons 2030, 2050 et 2100 présentées dans la Seconde Communication Nationale ne prévoient pas – ou peu – de changement dans les cumuls de précipitations dans le sud du pays. Elles anticipent par contre une forte diminution dans la zone sahélienne et dans la partie sud de la zone saharienne. Celle-ci est estimée à (-20%) en 2030 et pourrait atteindre (-70%) en 2100 par rapport à la moyenne 2000-2009. Le nord pourrait à contrario connaître, selon ces projections, une augmentation de la pluviométrie.

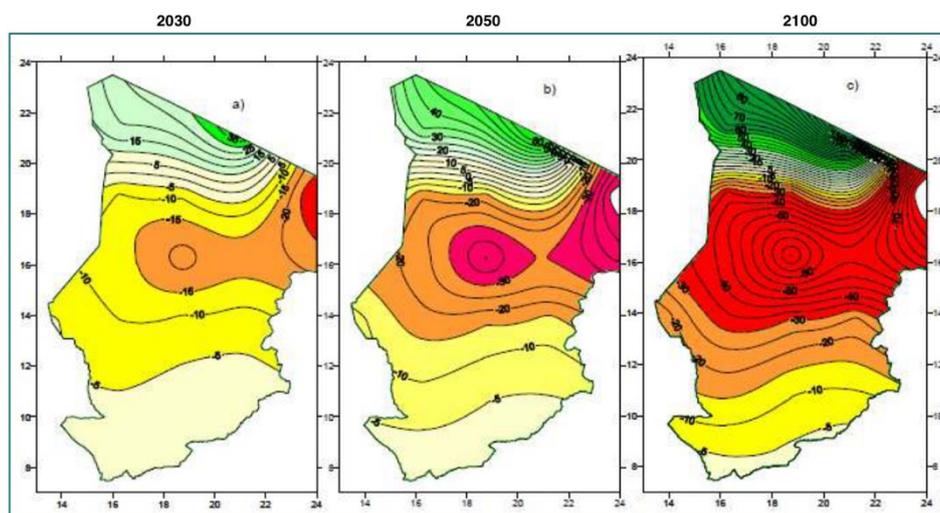


Figure 7: Écart de pluviométrie aux horizons 2030, 2050, 2100 par rapport à 2000-2009 (source : Seconde Communication Nationale)

44. Il est à noter toutefois que les prévisions sur les précipitations sont contradictoires selon les documents. Certaines modélisations prévoient au contraire une forte augmentation de la pluviométrie dans la région sahélienne. Il n'est donc pas possible de définir un scénario climatique relativement consistant pour le Tchad, et encore moins à des échelles régionales ou locales, alors que c'est à ces échelles que les informations seraient importantes pour orienter la planification des systèmes de production.⁴⁷
45. **Les évènements climatiques extrêmes.** Sont considérés comme phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur, les vents violents et les vents de sable. Les sécheresses et les inondations sont les phénomènes les plus importants au Tchad à cause de leurs impacts sur la situation socio-économique des populations et sur l'environnement.

⁴⁶ CIRAD (2017). Analyse de la vulnérabilité climatique et environnementale des systèmes agro-pastoraux dans le centre ouest du Tchad.

⁴⁷ IRAM (2013). Étude prospective : Systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad. Frédéric Bazin, Ali Brahim Béchir, Djibrine Djimingar Khamis.

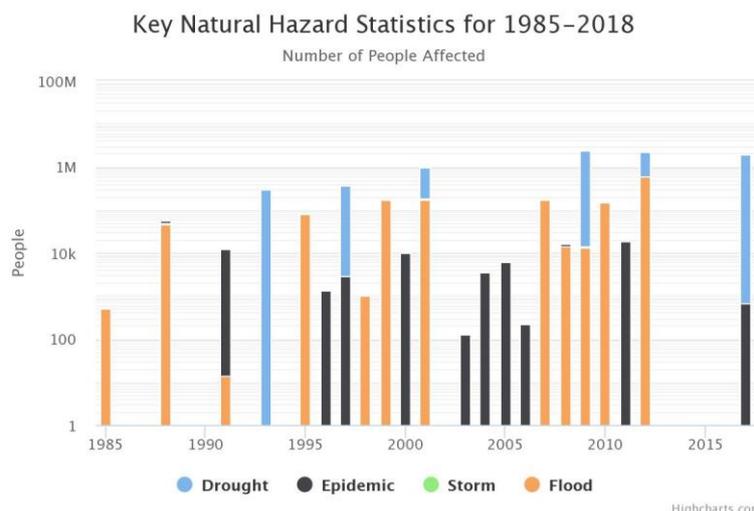


Figure 8: Statistiques clés sur les risques naturels (source : Portail de connaissances sur le changement climatique de la Banque Mondiale)

46. Inondations. Les inondations au Tchad sont parmi les catastrophes naturelles les plus récurrentes et les plus désastreuses. Elles sont dans la plupart des cas d'origine pluviale et sont liées à trois principaux facteurs à savoir l'intensité des pluies, la fréquence des pluies et le relief. Les inondations se produisent le plus souvent dans les centres urbains cela faute d'une bonne canalisation où des occupations anarchiques des terrains. Cependant au cours de ces dernières années le phénomène d'inondations a atteint les zones rurales à cause de la dégradation des sols. La tendance du nombre de jours de fortes précipitations est en diminution sur la période 1951-2010 (Station de N'Djamena). Ceux-ci étaient significativement plus nombreux avant les années 80, même si une légère hausse est constatée à partir de 2005. Des pluies abondantes entraînant d'importantes inondations ont ainsi été constatées entre 2006 et 2012.
47. Sécheresses. L'absence des pluies, les déficits pluviométriques ou sa mauvaise répartition spatio-temporelle au cours d'une saison peut entraîner une sécheresse. La sécheresse est généralement un phénomène à grande échelle lié aux périodes prolongées de temps relativement sec. Les sécheresses importantes enregistrées au cours des dernières ont un lien avec le phénomène El Niño/Oscillation australe. Les effets de la sécheresse peuvent durer plus d'une décennie comme c'est le cas des sécheresses des années 70 et 80 dont les conséquences restent visibles sur la végétation et le sol dans certaines zones climatiques notamment dans la partie sahélienne.
48. La sécheresse prolongée, qui dure une saison ou plus et touche un vaste territoire, constitue le plus grave danger climatique pour l'agriculture, les ressources en eau et les écosystèmes. Si les sécheresses deviennent plus fréquentes, répandues et persistantes, la viabilité des systèmes de culture sera fortement compromise. Des épisodes de sécheresses ont été enregistrés ces dernières années au Tchad notamment en 1993, 2001, 2009, 2012 et 2017.
49. **Impacts du changement climatique sur l'économie.** En raison du changement climatique futur, la croissance économique du Tchad devrait devenir plus variable.
50. D'ici 2030, le changement climatique pourrait avoir un impact d'environ -1,6% sur le PIB par habitant (en médiane, par rapport à un scénario sans changement climatique), avec une perte maximale de -9,4% selon le scénario de réchauffement élevé (RCP8.5). Au niveau national, les résultats soulignent l'importance d'une

intégration quantitative des risques climatiques dans la planification de l'économie et du développement.⁴⁸

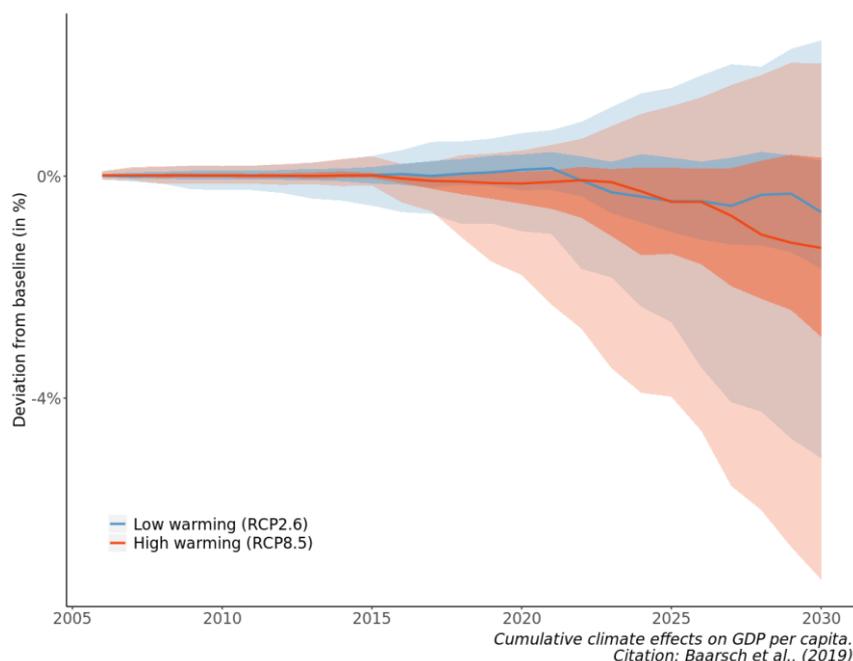


Figure 9: Effets cumulatifs du climat sur le PIB par habitant (source : Baarsch et al. 2019)

51. **Impacts du changement climatique sur les rendements agricoles.** En utilisant l'outil CARD (Climate Adaptation in Rural Development), on remarque, qu'en raison des risques climatiques, les rendements de plusieurs spéculations sont sujets à des baisses significatives selon les simulations du modèle ISIMIP sous le scénario de projections climatiques de fort réchauffement RCP8.5. Les cultures pluviales les plus impactées seraient l'arachide, le manioc, les pois et le riz qui pourraient avoir des baisses de rendements allant de 3 à 5% d'ici 2030.

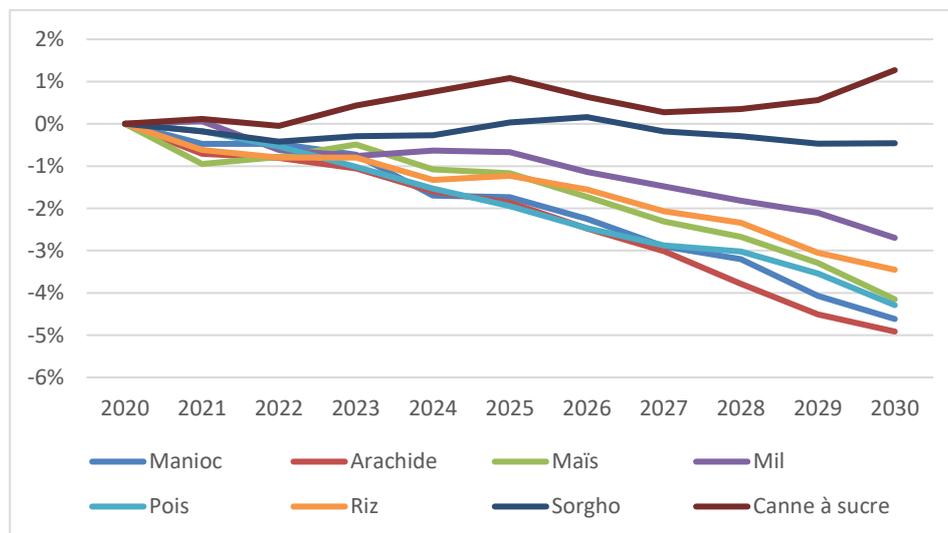


Figure 10: Impacts du changement climatique sur les rendements des cultures pluviales au Tchad (sources : CARD)

52. Le choix des filières à cibler dans le cadre des interventions du FIDA au Tchad doit prendre compte de ces projections et des mesures d'adaptation doivent être

⁴⁸ Baarsch et al., (2019). *The impact of climate change on incomes and convergence in Africa.*

- envisagées afin d'assurer la résilience de ces cultures aux multiples impacts du changement climatique.
53. **Pertes, dommages engendrés par les changements climatiques.** Selon OCHA (2015) des catastrophes naturelles récurrentes, principalement des sécheresses et inondations, affectent et rendent plus vulnérables les populations du Tchad vivant déjà dans l'insécurité alimentaire et la malnutrition. En 2014, 39% de la population s'est déclarée touchée par un choc, dont 15% par la sécheresse (772 000 personnes), et 9% par les inondations (206 000 personnes).
 54. Le rapport intitulé Profil des urgences au Tchad/FAO, a relevé que les situations nécessitant une potentielle intervention d'urgence concernent essentiellement les aléas climatiques, les conflits et la malnutrition. D'autres situations telles que les invasions acridiennes, les maladies animales transfrontalières (fièvre aphteuse, peste porcine africaine, grippe aviaire, etc.), la flambée des prix, les feux de brousse et les conditions environnementales (dégradation des sols, désertification, etc.) font l'objet de projets spécifiques, souvent régionaux.
 55. Par exemple en 2012, 255 000 ha emblavés ont été inondés, 100 000 ménages agricoles affectés et 161 562 hectares de cultures totalement détruites. Le déficit céréalier était estimé à 455 000 tonnes, soit 30% des besoins nationaux (Profil des urgences au Tchad/FAO (2012)). Cette situation a amené 1 180 300 personnes en insécurité alimentaire sévère (famine) et 2 441 900 en insécurité alimentaire modérée (disette)⁴⁹. L'UNICEF a mentionné que l'ensemble de la bande sahélienne présente une prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance surtout chez les enfants de moins de 5ans), soit 18% des ménages pour le Tchad et 32,9% dans la bande sahélienne⁵⁰.
 56. En quatre ans, les pertes et dommages liés au climat pour la filière halieutique ont fait chuter la production de près de 20% entre 2002 et 2006 (Atlas des cartes de végétation du Tchad, Observatoire du Sahara et du Sahel, 2015).

Partie 2 - Cadre juridique et institutionnel

1. Institutions

57. La mise en œuvre de la politique de gestion de l'environnement au Tchad font intervenir plusieurs institutions. Celles-ci se situent à différents niveaux : le Parlement, le gouvernement (y compris les services techniques déconcentrés), les Collectivités territoriales décentralisées, les organisations de la société (ONG et associations), le secteur privé et les organismes de coopération bilatérales et multilatérales.
58. Au niveau du Gouvernement, Onze ministères et leurs services centraux collaborent au niveau central avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) dans la gestion de l'environnement au Tchad. Il s'agit de :
 - **Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP).** Il a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre la politique de l'environnement, de l'Eau et de la Pêche à travers six directions et cinq institutions sous tutelle conformément au décret n°1153 /PR/MEEP/2019 du 15 Aout 2019 portant Organigramme du MEEP. Il s'agit entre autres de : (i) la Direction Générale technique de l'Environnement et du Développement Durable, (ii) la Direction Générale technique des Ressources forestières, Fauniques et de la Pêche, (iii) la Direction Générale technique de l'Hydraulique et de l'Assainissement, (iv) la Direction Générale technique des Ressources en Eau, (v) l'Agence pour l'Énergie

⁴⁹ Profil des urgences au Tchad/FAO, 2012

⁵⁰ UNICEF, 2012

Domestique et l'Environnement (AEDE), (vi) l'Agence Nationale de la Grande Muraille verte (GMV), (vii) le Fonds Spécial en Faveur de l'Environnement (FSE) et (viii) le Fonds National de l'Eau (FNE).

- **Le Ministère de La Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles (MPIEA).** Il est chargé de la conception, de la coordination, du suivi, et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière agricole. Positivement, le département dispose d'une institution de recherche : l'ITRAD, qui contribue à la recherche des semences améliorées et d'une institution d'appui aux agriculteurs (ANADER), qui mène des actions de vulgarisation de bonnes pratiques agricoles et d'encadrement des populations rurales et agricoles sur la résilience.
 - **Le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA).** Il s'attelle à la mise en œuvre de la politique nationale du développement de l'élevage. L'Institut de Recherches en Élevage pour le Développement (IRED), instrument de recherche du ministère de l'élevage, aide la recherche forestière (aspects faune et flore). L'approche développement intégré introduit dans les projets du ministère de l'élevage un volet environnement, qui contribue à la reforestation et à la lutte contre les changements climatiques.
 - **Le Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie** à travers la Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN) est l'entité nationale chargée de la production des produits et services météorologiques et climatologiques.
 - **Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique.** Il élabore le Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement qui s'adresse aux enfants des cycles primaire et secondaire pour leur faire prendre conscience de la fragilité du milieu naturel et de l'urgence d'une protection.
 - **Le Ministère de la femme, de la protection de la petite Enfance et de la Solidarité Nationale** en collaboration avec les ministères techniques concernés élabore des programmes d'éducation et de formation des femmes en milieu urbain et rural. Ce ministère contribue à la diffusion des foyers améliorés et à la sensibilisation en matière de plantation d'arbres. C'est un partenaire important pour la politique de la lutte contre les changements climatiques.
 - **Le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie** contribue à réduire les émissions des gaz à effets de serre à travers la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement énergétique (Promotion des énergies nouvelles et renouvelables).
59. **Les Organisations de la Société Civile (ONG et Associations).** La Société civile dans sa formation composite a intégré la lutte contre les changements climatiques (CC) dans la continuité de ses actions. A échelle nationale, la Société civile à jouer un rôle déterminant dans l'adoption de nouvelles lois, politiques ou stratégies sur le changement climatique. Parmi ces organisations on note :
- Institut Africain de Développement Social, Économique et de la Formation (INADES FORMATION)
 - Leadership pour l'Environnement et le Développement au Tchad (LEAD TCHAD/ENERGIE)
 - Cellule de Liaison, d'Informations des Associations Féminines (CELIAF)
 - Association des Femmes Peuhls Autochtone du Tchad (AFPAT)
 - Plateforme Pastorale du Tchad (PPT)
 - Conseil National Consultatif des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR)
 - Association Tchadienne pour la Promotion de l'Environnement au Tchad (ATVPE)
 - Espace Vert Sahel (EVS)

60. **Secteur privé.** Le secteur privé Tchadien est dominé par l'informel. Cependant quelques institutions représentatives du secteur formel sont opérationnelles dans la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit notamment de : La Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat (CCIAMA) et le Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT). L'implication du secteur privé est cruciale pour faciliter l'intégration des changements climatiques dans les investissements.
61. **Les organismes de coopération.** Ce sont les partenaires techniques et financiers non seulement du gouvernement mais aussi des collectivités locales, des populations et leurs organisations, la société civile et le secteur privé. Ces organismes sont des institutions régionales et sous régionales, les institutions de coopération bilatérale et multilatérales.
- **Les institutions régionales et sous régionales** ayant leur siège et/ou leurs correspondants au Tchad sont les suivantes : la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), la Communauté Économique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) et le Comité National du CILSS (CONACILSS).
 - **Les partenaires de Coopération bilatérales** sont entre autres : l'Agence Française de Développement (AFD), le Service de la Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, la Coopération Allemande (GTZ), la Coopération Chinoise de Taiwan et la Coopération Suisse.

2. Cadres politiques et réglementaires

Environnement et climat

62. Le Gouvernement de la République du Tchad a adhéré et ratifié un certain nombre de Conventions, protocoles et Accords Internationaux relatifs à la préservation de l'environnement et à l'agriculture durable qui relèvent, soit de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) ou de l'Union Africaine (UA). Les engagements avec l'ONU concernent des problèmes de dimension mondiale, nécessitant une action commune de la communauté internationale alors que ceux avec l'UA portent sur la résolution de problèmes environnementaux à l'échelle continentale ou régionale.
63. La protection de l'environnement est inscrite dans la Constitution tchadienne (Articles 47 et 52 et Loi N°014/PR/1998). En 1992, le Tchad a signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'a ratifiée le 30 avril 1993. Dans ce cadre et conformément aux engagements pris vis-à-vis de la CCNUCC, le Tchad a élaboré des documents programmatiques de lutte contre les changements climatiques : (i) la 1ère Communication Nationale sur les changements climatiques en 2001 et la 2e en 2013; (ii) le Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN-LCD) adopté en 2000 dont les quatre objectifs prioritaires sont : le développement durable des filières, la sauvegarde des écosystèmes menacés, la lutte contre la désertification et la gestion des risques; (iii) le Plan d'Actions National pour l'Adaptation (PANA) présenté en 2010; (iv) les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) soumises au CCNUCC en 2015. Le Tchad est signataire du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris sur le climat.
64. Le deuxième Plan National de Développement (PND 2017-2021) issu de la Vision 2030 considère l'adaptation et l'atténuation des impacts liés aux changements climatiques comme une priorité.
65. La prise en compte des changements climatiques est également intégrée aux différentes politiques et stratégies sectorielles.
66. **Contribution Déterminée au niveau National (CDN).** Dans le cadre la CDN, le Tchad réaffirme sa détermination à contribuer à l'effort mondial de réduire les

émissions de gaz à effet de serre et de renforcer sa résilience aux changements climatiques en mettant en œuvre des programmes cohérents pour en faire un pays émergent à l'horizon 2030 tout en privilégiant dans la mesure des moyens à sa portée un développement sobre en carbone. Le grand défi à relever est de passer d'ici 2030 d'un modèle de développement basé sur la rente pétrolière à un modèle reposant sur une économie plus diversifiée avec une valorisation durable des ressources disponibles et une transition énergétique.

67. La CDN a identifié les régions prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique, du fait qu'elles sont particulièrement soumises aux impacts du climat. Ces zones sont : Kanem, Barh El Ghaza, Bartha, Guéra, Hadjer Lamis, Wadi Fira; Ouaddai, Dar Sila, Lac, Moyen-Chari, Borkou, Tibesti, Ennedi Est et Ennedi Ouest.
68. **Le Programme Pays du Fonds Vert** pour le Climat adopté en Mars en 2019, est un document évolutif qui définit les priorités d'un Tchad en matière de lutte contre le changement climatique et sa stratégie d'engagement en matière de financement dans ce domaine. Il vise à s'adapter aux conséquences du changement climatique, par des mesures à court, moyen et long termes qui peuvent encourager de nouvelles trajectoires de développement et une résilience accrue. Il comporte vingt (20) projets, dont onze (11) pour l'adaptation et (07) pour l'atténuation.
69. **La Stratégie Nationale de lutte contre les changements climatiques (SNLCC)** issue du résultat d'un processus participatif et inclusif ayant rassemblé tous les acteurs de la lutte contre les changements climatiques au Tchad vise à doter le Tchad, des moyens de s'adapter aux changements climatiques et de participer à l'effort global d'atténuation du réchauffement climatique en mettant en œuvre des politiques et programmes cohérents reposant sur une économie diversifiée avec une valorisation durable des ressources naturelles et une transition énergétique.
70. Le tableau ci-dessous synthétise les priorités nationales (CDN, Programme pays du Fonds Vert et la SNLCC) en matière d'adaptation au changement climatique.

Tableau 1: Priorités nationales en matière d'adaptation au changement climatique

Priorités transversales	Priorités sectorielles
CDN	CDN
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des acteurs (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs) et les activités génératrices de revenus. - Améliorer les technologies de production avec le développement d'infrastructures hydrauliques, l'accès aux intrants améliorés et adaptés (semences vivrières, fourragères, banque de gènes animales, gestion du fumier, du compost, etc.), le développement d'unités de stockage et de conservation pour limiter les pertes élevées post-récolte. - Informer, éduquer et communiquer sur les risques climatiques (renforcer l'observatoire de prévision des événements météorologiques et développer les capacités des populations à prévenir les risques et à réagir en cas de catastrophe). - Créer un observatoire des politiques d'adaptation aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Eau : Maitrise et gestion de l'eau avec création et développement d'ouvrages hydro-agricoles (bassins de rétention, périmètres irrigués, mares artificielles, gestion intégrée des ressources en eau, etc.). - Agriculture : Développement des cultures intensives et diversifiées avec utilisation d'intrants améliorés (fertilisants organiques, composts, variétés végétales adaptées), agroforesterie, conservation des terres et des eaux et élaboration et diffusion de nouveaux calendriers culturels. - Élevage : Sécurisation du pastoralisme, de la transhumance par des zones de pâturages communautaires, la création et la vulgarisation des banques fourragères et le croisement des espèces animales. - Pêche : Développement de la mise en défens et de la pisciculture.

Priorités transversales	Priorités sectorielles
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la prévision saisonnière des précipitations et des écoulements de surface. - Gérer les risques climatiques. 	
SNLCC	Programme Pays FVC
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise et gestion de l'eau - Développement des cultures intensives et diversifiées - Mise en place de l'élaboration, de la diffusion et de la pérennisation des calendriers culturels - Information, Education, Communication sur l'adaptation aux changements climatiques - Réalisation des ouvrages de défense et restauration des sols pour le développement des activités agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la résilience des systèmes de production agricoles - Prévenir les risques et gérer des phénomènes climatiques extrêmes - Protection, Réhabilitation et mise en valeur des aquifères et ressources halieutiques fluviales et autres - Protection des établissements humains/ Infrastructures et mise à niveau des services

71. **Le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) aux Changements Climatiques.** Le PANA, adopté en 2009, vise à identifier les besoins urgents et immédiats des populations pour faire face aux effets négatifs des changements climatiques actuels et futures. Il comporte dix projets prioritaires portant, entre autres, sur la maîtrise de l'eau, l'intensification et la diversification des cultures, la gestion et la restauration de la fertilité des sols, l'éducation, l'information et la communication aux changements climatiques, etc. Ces projets concernent les trois zones bioclimatiques du pays (zones soudanienne, sahéenne et saharienne) pour un montant total de 14,2 millions de US\$.
72. **Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE).** Élaboré en 2005, le PNAE constitue le cadre global de réflexion et de gestion durable des ressources naturelles. Il se décline en différents programmes d'action : le Programme d'Actions National de Lutte contre la Désertification (PAN/LD), le Programme National d'Adaptation au Changement Climatique (PANA), la Stratégie Nationale de Développement Durable du Tchad (SNDDT), la Stratégie nationale sur la diversité biologique, le Profil National du Tchad sur la gestion des produits chimiques.
73. **Le Programme d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD).** Adopté en 2000 ses principaux objectifs sont la protection, la restauration et la mise en valeur des potentiels productifs, la protection et la sauvegarde des écosystèmes menacés et d'importance capitale, le renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre la désertification et la gestion des risques. Un effort particulier a été fait pour assurer une cohérence entre le PAN/LCD et les stratégies et programmes adoptés ultérieurement (SRNP2, PNAE, PIDR).
74. **La Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de diversité biologique (SNPA/DB).** Elle a pour objectifs la conception et la mise en œuvre d'une stratégie appropriée d'information, d'éducation et de communication, la connaissance de la biodiversité, la promotion des énergies nouvelles et renouvelables.
75. **Adhésion du Tchad aux conventions africaines.** Au niveau africain, le Tchad est Partie à deux conventions environnementales de l'Union Africaine : i) la Convention Africaine du 15 septembre 1968 sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, entrée en vigueur le 9 octobre en 1969; ii) la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique, adoptée en 1991 et entrée en vigueur en 1998.

76. Le Tchad a ratifié la Convention portant création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, programme emblématique de l'Union Africaine sur la lutte contre la désertification et l'adaptation au changement climatique.

Nutrition

77. **Le Programme Nationale de Sécurité Alimentaire (2013-2020).** Ce Programme a comme objectif principale d'assurer une alimentation suffisante et de qualité pour tous. Il a quatre objectifs spécifiques: 1) accroître durablement la productivité et la production des exploitations agro-sylvo-pastorales et halieutiques, contribuant à accroître durablement les revenus des exploitations; 2) assurer à tous l'accès économique et physique aux aliments, y compris aux groupes les plus vulnérables; 3) améliorer durablement les conditions garantissant la stabilité des approvisionnements en produits alimentaires; 4) favoriser l'utilisation d'une alimentation équilibrée et saine et renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires.
78. **Politique nationale de Nutrition et d'alimentation (2014-2025).** Cette politique place la nutrition au centre de toutes les interventions sensibles et spécifiques, avec la définition de cinq axes stratégiques programmatiques : i) Nutrition dans le Système de Santé; ii) Nutrition et Sécurité alimentaire; iii) Nutrition Communautaire; iv) Nutrition dans le Système Educatif; v) Renforcement du cadre institutionnel. Le système de suivi et évaluation est multisectoriel et fondé sur les principes de la gestion axée sur les résultats et adossé au système national qui vise à harmoniser et à standardiser les différentes interventions des axes stratégiques relatives à la mise en œuvre de la PNNA.
79. **Plan d'action intersectoriel pour l'alimentation et la nutrition (PAINA, 2017-2021).** En 2017, le gouvernement a mis en place le Plan d'action intersectoriel pour l'alimentation et la nutrition (PAINA) qui vise à encourager une production suffisante, diversifiée et accessible pour les ménages pauvres et les plus pauvres. En outre, le gouvernement a mis en place un mécanisme de coordination multisectoriel de la nutrition, reconnaissant qu'une approche multisectorielle est nécessaire pour s'attaquer à ce problème critique.

Genre

80. **Politique National d'égalité de genre (PNG).** En 2011, le gouvernement a élaboré une politique nationale d'égalité des sexes (PNG), mais elle n'a jamais été véritablement opérationnelle. Le PNG identifie plusieurs axes d'action prioritaires, parmi lesquels : «le développement d'un cadre juridique et institutionnel propice à la réalisation de l'égalité de genre; l'élimination des écarts dans le domaine de l'éducation (fille/garçon), de la formation et de l'emploi; l'accès égal aux opportunités (y compris le foncier) et aux prises de décisions, le développement de mesures concrètes en vue de réduire la pauvreté des femmes et autres groupes marginalisés, l'élimination des violences basées sur le genre, le droit à la santé, notamment de la reproduction et la prise en compte du genre dans les budgets et comptes nationaux».
81. **Le Plan d'action genre** pour l'implémentation de la PNG sera mis en œuvre au cours des cinq prochaines années (2019-2023). Les axes stratégiques retenues sont la consolidation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le renforcement du rôle et de la place de la femme dans l'économie, la lutte contre toutes les formes de violence assorti d'un mécanisme institutionnel de mise en œuvre. L'objectif principal du Plan est d'éliminer les inégalités de genre et la violence de genre d'ici 2030.

3. Programmes et partenariats

82. Sur le plan national, le Gouvernement à travers le secteur rural a pris des initiatives pour soutenir une agriculture durable, inclusive et résiliente. Parmi ces initiatives on note :
- Le Projet Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC) au Tchad. Sur un financement total de huit (8) millions d’Euros, 4,6 millions d’euros ont été attribués à des ONGs pour la mise en œuvre de quatre projets pilotes d’adaptation.
 - Le Projet d’Amélioration de la Résilience des Systèmes Agricoles au Tchad (PARSAT) d’un montant de 36,2 millions d’USD avec le cofinancement FIDA, FEM, Programme d’adaptation de l’agriculture paysanne aux changements climatiques (ASAP) et le Gouvernement Tchadien.
 - Le projet de Renforcement de la Productivité des Exploitants Agropastorales Familiales et Résilience (RePER) d’un montant de 95,5 millions d’USD avec le cofinancement FIDA, GCF et le Gouvernement Tchadien.
 - Le Projet de renforcement de la résilience climatique et de la productivité agricole durable (PROPAD) financé par la BM à hauteur de 44.6 millions USD/BM
 - Le projet de Plan Nationale d’Adaptation (PNA) par la PNUD et le GEF à hauteur de 7,25 Millions de Dollars.
 - Le Projet de Réhabilitation et de Restauration des Écosystèmes du Lac Tchad financé par la France à hauteur de 1,735 millions euro.
 - Le Projet de Développement durable du Bassin du Lac Tchad par la Banque Africaine de Développement (BAD) à 4,778 milliards XF.
 - Le Projet de Renforcement de la Résilience à l’Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel par la FAD à 15 millions d’USD.
 - Le Projet régional « Adaptation au changement climatique dans le bassin du Lac Tchad » par la BMZ/GIZ à 3 millions d’EU.
 - L’Agence panafricaine de la grande muraille verte, le programme de gestion intégrée des bassins transfrontaliers en Afrique – cas du lac Tchad par l’UE.
 - Le programme régional pour le renforcement de la résilience des pays du Sahel par BID à 26 millions US.
83. L’adaptation est soutenue par le 11ème Fonds Européen de Développement pour la période 2014-2020. Celui-ci prévoit une enveloppe de 297 millions d’euros pour le domaine « sécurité alimentaire, nutrition, développement rural » et un montant de 53 millions d’euros pour la « gestion durable des ressources naturelles ».
84. Enfin, le PND 2017-2021 prévoit à hauteur de 439 754 173 000 FCFA pour le financement des actions sur l’environnement, les changements climatiques et les énergies renouvelables.
85. A travers ce nouveau COSOP, les interventions du FIDA au Tchad devraient bâtir sur les réalisations de ces programmes, identifier les synergies, mettre à l’échelle leurs bonnes pratiques et développer des partenariats.

Partie 3. Recommandations stratégiques

Leçons apprises

86. The main lessons learned from implementing IFAD projects are as follows:

- **Maintain and strengthen investment in access to water and management of natural productive capital.** Natural resource management and water management in particular, are key issues for developing agropastoral activities and govern the lives of people living in Sahelian areas. IFAD's future operations should include both water for crop and livestock production and for human use, as well as sanitation.
- **Place environmental and climate issues at the centre of development operations.** As indicated earlier, Chad is one of the world's hotspots of climate change. Food insecurity in Chad's Sahelian regions, exacerbated by the advancing desert, necessitates rigorous practices to preserve and sustainably manage the environment and to build the resilience of agropastoral producers.
- **Invest in priority geographical areas over the long term and increase support for sedentary family-based agropastoral systems.** The results of the last two IFAD-funded projects in Chad (PROHYPA and PADER-G) were satisfactory. However, requirements for support of the population remain enormous given the incidence of poverty in the Sahelian area and the importance of boosting production and productivity of cereal and vegetable crops to combat food and nutritional insecurity. The potential for agricultural development is extensive and militates for supporting sedentary family-based agropastoral systems where mixed crop and livestock farming is essential to bring gains in productivity and resilience.
- **Continue to support the development of rural finance.** The completion review of the RB-COSOP 2010-2015 showed that support for the Union of Credit Unions in Guéra (UCEC-G) under PADER-G laid the groundwork for a microfinance system in the Guéra region. However, the structure in place has not yet achieved financial and management autonomy. If this initiative is to be sustainable, it will need to be taken into account in future projects and monitored closely.
- **Invest in support for organizing producers.** Encouraging agropastoral cooperatives to take on technical and economic functions upstream and downstream of production and represent crop and livestock farmers continues to be one of the ways to ensure broader participation by crop and livestock farmers in managing agropastoral sector development.
- **Introduce innovations to lighten agricultural workload.** Most farming activities are done using labour-intensive techniques and technologies that require significant physical effort. This is particularly true of ploughing, weeding and carrying water to irrigate plots. There is therefore a need to introduce innovations to lighten the workload, particularly for women and children who often endure the most of this work.
- **Adopt a country programme approach⁵¹ for effective management of IFAD portfolio.** This approach will allow for long-term thematic and territorial investment and build synergies in implementation with other technical and financial partners in order to harmonize operations and maximize positive impact.
- **Promote Management proximity and competency:** A management Unit composed of competent and motivated staff who have been recruited competitively and placed close to the operations in the intervention's area.
- **Flexibility:** establishment, by the Government, of the provincial procurement commission with a reasonable threshold of decision-making authority and constant support from IFAD to the programme.

Orientations stratégiques

1. La présente COSOP s'inscrit dans les priorités de développement du Tchad tels

⁵¹ The country programme approach consists of integrating and federating all IFAD projects in the country within a coherent operating framework that allows for concerted planning of activities and financing to ensure harmonious territorial deployment, better management and development of available human resources, consistency of approaches and tools, and effective M&E

qu'énoncées dans sa vision 2030 : "**le Tchad que nous voulons**" et décliné dans les principaux documents de planification à savoir : (i) le Plan National de Développement (PND 2017-2021) et (ii) le Programme National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR 2016-2022). Il contribue ainsi à l'opérationnalisation du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA, 2014-2021), le programme national d'adaptation au changement climatique (PANA) ainsi que le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD). Le COSOP contribuera également à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD1 (pas de pauvreté); l'ODD2 (faim zéro), l'ODD5 (égalité des sexes), l'ODD8 (travail décent et croissance économique), l'ODD10 (réduction des inégalités), l'ODD13 (action pour le climat), l'ODD 15 (La vie sur terre), l'ODD16 (Paix, justice et institutions solides) et l'ODD17 (Partenariats pour les objectifs).

2. S'agissant de la **Contribution Déterminée au niveau National (CDN)**, le Tchad qui aspire à devenir un pays émergent à l'horizon 2030 entend renforcer la protection de l'environnement, l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce sens, la CDN du Tchad prévoit des plans d'action pour favoriser de bonnes pratiques agricoles et de gestion du bétail, la gestion soutenable de l'eau et gestion durable des forêts.
3. Le COSOP permettra également de réaliser la stratégie **nationale de Nutrition et d'alimentation (2014-2025)**⁵², notamment ses piliers 2 (Nutrition et Sécurité alimentaire) et 3 (Nutrition Communautaire). Enfin, s'agissant du **genre**, le **Plan d'action National genre** prévoit comme priorité la consolidation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le renforcement du rôle et de la place de la femme dans l'économie, la lutte contre toutes les formes de violence assorti d'un mécanisme institutionnel de mise en œuvre. Le COSOP prend en compte l'ensemble de ces préoccupations et voudrait que tous les projets qui seront mis en œuvre soit classés « transformation genre ». Une priorité particulière est accordée à la promotion de l'entreprenariat et à l'emploi des jeunes tel que défini dans le **document de politique nationale de la jeunesse et de l'emploi adopte en Mai 2019** par le gouvernement. Le Programme pays travaillera à cet effet en concertation avec le Conseil National Consultatif des Jeunes du Tchad pour la mise en œuvre des operation ciblant les jeunes.

Actions stratégiques et ciblage

Actions stratégiques

4. L'approche adopté par le programme a l'objectif de produire une transformation au milieu rurale à travers des interventions complémentaires et bien coordonnées. Les défis de développement dans les régions ciblées sont énormes et la stratégie du programme devra s'assurer que les activités prévues soient développées et mises en œuvre dans une perspective d'inclusion afin de lever les barrières et réduire les inégalités en défaveur des femmes et des plus pauvres/vulnérables tout en tenant compte des aspects environnementaux.
5. **Genre.** Le COSOP devra adopter une approche genre qui va au-delà du soutien à l'autonomisation économiques des femmes : les interventions prévues devront chercher aussi de réduire les inégalités aux niveaux des ménages et des communautés. A cet effet, cinq objectifs devraient être visés : (i) promouvoir l'autonomisation économique des femmes; (ii) améliorer le bien-être et réduire la charge de travail des femmes; (iii) améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle; (iv) renforcer la participation des femmes et leur rôle dans la prise de décision; (v) réduire les déséquilibres et inégalités de genre. L'amélioration des

⁵² Cette stratégie repose sur cinq lignes prioritaires : i) Nutrition dans le Système de Santé; ii) Nutrition et Sécurité alimentaire; iii) Nutrition Communautaire; iv) Nutrition dans le Système Educatif; v) Renforcement du cadre institutionnel.

- conditions économiques des femmes devra être poursuivie à travers la facilitation de leur accès aux facteurs de production (foncière, financements, équipements), aux activités génératrices de revenu et aux formations en leadership.
6. La stratégie d'intervention vers les jeunes (18 et 35 ans) devra prévoir une facilitation de leur accès aux ressources productive, à l'information, à l'éducation et au renforcement de leur capacité. Elle devra prendre en considération les aspirations des jeunes, en mettant en place des activités qui puissent répondre à leurs besoins. Une des défis pour la stratégie sera d'identifier des modalités d'intervention qui puissent contribuer à réduire l'exode des jeunes vers les villes urbaines et à la création d'emplois en milieu rural.
 7. **Sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Le programme devra contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers une approche préventive aux problèmes de malnutrition. En particulier, il visera d'un coté à améliorer la sécurité alimentaire en période de soudure et au même temps, il interviendra sur les principales causes de la malnutrition, qui sont les habitudes alimentaires peu équilibrées, les grossesses précoces et rapprochées, l'accès limité à l'eau potable qui cause souvent maladies des enfants, l'inégalité de genre qui réduit le contrôle des femmes sur la gestion des aliments. Les actions en nutrition visent à sensibiliser sur les pratiques de bonne nutrition et d'hygiène; informer sur l'accès à la santé, en particulier pour les jeunes mères et femmes enceintes.
 8. Une activité transversale que le programme devra continuer à mettre en place concerne les activités d'alphabétisation fonctionnelle, pour répondre au besoin de faire face aux très bas niveaux d'alphabétisation dans le pays. Ces activités devraient cibler en particulier les femmes et les jeunes, pour contribuer à leur autonomisation.
 9. **Environnement et climat.** Les interventions du FIDA sous ce COSOP doivent tenir compte des aspects environnementaux en développant des systèmes de production respectueux de l'environnement et résilients aux risques climatiques. Le programme doit bâtir sur les réalisations des projets en cours (PARSAT et RePER) et mettre à l'échelle les bonnes pratiques agricoles notamment en ce qui concerne la promotion des semences améliorés, le reboisement, le compostage, l'agroécologie, la bonne gestion des ressources naturelles et la diffusion des informations agro-climatiques.
 10. **Renforcement des capacités.** Les équipes des projets et les partenaires de mise en œuvre devront être sensibilisés et formés à la prise en compte des questions liées au genre, à la jeunesse, à la nutrition à l'environnement et au changement climatique. Ces dimensions seront aussi prises en compte dans le système de suivi-évaluation du programme et des projets (désagrégation des données et analyse prenant en compte le genre). Le FIDA devra développer aussi des mesures de facilitation afin de promouvoir un environnement institutionnel et politique favorable à l'autonomisation des femmes et des jeunes et à la prise en compte des aspects environnementaux. Il s'agit entre autres de la participation active au dialogue sur les politiques y affèrent.

Ciblage

11. Les interventions du FIDA adopteront une stratégie de ciblage inclusive qui permettra d'identifier les enjeux spécifiques par rapport aux zones géographiques et aux secteurs retenues, et de mettre en place des mécanismes de réponse tout en s'assurant d'atteindre les ménages ruraux les plus vulnérables, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes. La stratégie inclura des approches de ciblage direct et participatif, dans lesquelles on tiendra compte des conditions de départ des bénéficiaires, de leurs besoins et de leurs capacités à participer de façon active aux interventions du projet. Le ciblage de groupes marginalisés tels que les handicapés sera fait avec l'aide d'organisations expertes dans ce domaine. Des mécanismes seront mis en place pour garantir que le programme touche effectivement les cibles prévues; ceux-ci incluront les consultations périodiques avec les représentantes des

organisations des bénéficiaires, de la société civile et du gouvernement; le suivi de l'implémentation de la stratégie par les partenaires de mise en œuvre; les missions de suivi périodiques du programme.

Opportunités d'accès aux financements pour l'environnement et le climat

12. La mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'environnement à travers les possibilités et avantages offerts par les Accords, Protocoles et Conventions (accès aux financements et transferts de technologies, éligibilité aux organes subsidiaires de la convention, Fonds Mondial pour l'Environnement, Fonds Vert Climat, Fonds pour l'Adaptation etc.) existe aujourd'hui pour les pays.
13. Pour recourir pleinement aux opportunités d'accès aux financements climatiques en vue de mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation, le Tchad à renforcer son cadre institutionnel et réglementaire pour lutter contre les changements climatiques. C'est dans ce sens que, le pays a institué son propre instrument financier, mais doit encore compter sur la coopération internationale pour l'accès aux fonds climatiques. Pour ce faire le Gouvernement de la République du Tchad a mis en place des instruments financiers nationaux tels que : Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE) par décret n° 168/PR/PM/MERH/2012 et l'Autorité Nationale Désignée du Fonds vert pour le climat (AND) par Décret No1561/PR/MEEP/2018.
14. Dans le cadre de ce COSOP, le Tchad pourrait mobiliser une allocation de 10 millions USD du Fonds d'Adaptation (AF), en plus de l'allocation STAR du FEM 7 qui est de 8,39 Millions USD. Le GCF reste la principale fenêtre pour mobiliser plus de ressources sur les trois prochaines années et mettre en œuvre les mesures d'adaptation et d'atténuation.

Suivi

15. Le tableau ci-dessous propose des indicateurs de performance pour les thématiques transversales du FIDA (genre, jeunes, nutrition, environnement et climat)

Priorités transversales	Indicateurs clés de performance
Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes recevant des services promus ou soutenus par le projet* - Nombre correspondant de ménages avec une femme cheffe de ménage touchés* - Nombre de femmes déclarant une amélioration de l'accès à la terre, aux forêts, à l'eau ou aux étendues d'eau à des fins de production* - Nombre de femmes déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production* - Nombre de femmes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales* - Nombre de femmes déclarant utiliser les services financiers ruraux* - Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues avec des femmes aux postes de décision* - Nombre de femmes déclarant une diminution significative du temps consacré à la collecte d'eau et de combustible*

Priorités transversales	Indicateurs clés de performance
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes formées aux activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise* - Nombre de femmes formées à l'approche GALS
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes (désagrégé par sexe) recevant des services promus ou soutenus par le projet* - Nombre correspondant de ménages avec un jeune chef de ménage touchés* - Nombre de jeunes déclarant utiliser les services financiers ruraux* - Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues avec des jeunes aux postes de décision* - Nombre d'emplois nouveaux créés pour les jeunes* - Nombre de jeunes formés aux activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise*
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire*
Environnement et Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de groupes aidés à gérer durablement les ressources naturelles et les risques liés au climat* - Nombre de personnes accédant à des technologies qui séquestrent le carbone ou réduisent les émissions de gaz à effet de serre* - Nombre de personnes bénéficiant de services d'informations climatologiques* - Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat*
Personnes vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes vivant avec un handicap recevant des services promus ou soutenus par le projet - Nombre de personnes vivant avec un handicap formées aux activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise.

* Indicateurs de base du FIDA

16. Les efforts potentiels pour accroître la mobilisation des citoyens incluent: une transparence accrue dans les marchés publics; introduction de tableaux de bord permettant aux bénéficiaires de donner leur avis sur les services de prestataires privés; surveillance par un tiers des performances des prestataires privés et des coopératives; et mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes et des griefs. De plus, des méthodologies participatives de suivi et d'évaluation seront utilisées.

Références

- Ministère de l'Environnement et de la Pêche, Stratégie Nationale de lutte contre les Changements Climatiques au Tchad (SNCC), draft 1^{er} mars 2017'.
- La Stratégie Pays du Programme de Micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (SP/PM/FEM, 2010.
- GIEC 2014, Changements climatiques 2014 - Incidences, adaptation et vulnérabilité, 5^{ème} rapport d'évaluation
- PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2014
- Examen National Volontaire 2019, Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement de la République du TCHAD
- Plan National d'Investissement du Secteur Rural au Tchad (PNSIR 2016-2022), 2019
- Politique National d'égalité de genre (PNG), 2011
- Politique nationale de Nutrition et d'alimentation (2014-2025), 2018
- FAO, 2012. Volet sécurité alimentaire du document national de protection sociale. Profil des urgences au Tchad. Représentation de la FAO au Tchad. Cadre de Programmation Pays. 60p.
- Programme du Système d'Information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire (P-SIDRAT) 2013. Atlas du Tchad, 85 p.
- République du Tchad, 2017. Le Plan National de Développement (2017-2021). 74 pp.
- République du Tchad, 2017. Vision 2030 « Le Tchad que nous voulons ». 44 pp.
- République du Tchad, 2015. Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN).
- INSEED, 2013. Deuxième Enquête sur la Consommation et Secteur Informel au Tchad-ECOSIT 3_Tchad, profil de pauvreté. Rapport final
- MPIEA, Rapport résultats de la campagne agricole 2019-2020
- SISSAAP, Résultats de l'Analyse du Cade harmonisé 2019
- VAM+M&E Unit/WFP CHAD, 2005. Analyse et cartographie de la vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire en milieu rural au Tchad. 61 p.

Appendix 5 - Fragility assessment note

1 - Fragility factors

1. Chad is considered a fragile State⁵³. ⁵⁴Chad faces several social, economic, political and geographic challenges as it strives to reduce poverty and increase shared prosperity. Chad is a poor, landlocked, low-density and sahelian country with a rural (78%) and youth (50.6%) population of 15.8 million in 2019. Economic growth has been severely affected since 2015 by the fall of oil prices and remains marked by conflict-related instability in his borders with Lybia, CAR, South Sudan and Darfour, and high-level security issues around the CHAD LAKE. This fragility is fuel also by high population growth (3.6 percent per year) and aggravated by movements of refugees and displaced people. Less than one in two children has access to safe drinking water. 40 percent of children suffer from nutritional deficiencies affecting their growth. A Chadian girl spends about 62 days a year drawing water instead of studying. Chad is endowed with abundant water resources that contribute to the country's economy but are affected by anthropogenic and climatic effects. The availability and exploitability of groundwater resources vary widely across the country, making it difficult to mobilize water in the bedrock regions in Eastern and Northern Chad. However, as a result of climate change, the country is likely to experience a persistent decline in rainfall, associated with more frequent and more floods and droughts, further increasing the vulnerability of agriculture and livestock, which are the main source of income for 80 percent of the population. Chad face adverse geography to develop exports⁵⁵. Poor internal connectivity, low access to power and multiple infrastructures' gap, have made export/import costs high and access to markets quite difficult even with neighbouring regional markets. Governance and security threats discourage private and foreign actors to invest in the country. Low human capital accompanied by rapid population growth and low quality of education have translated into a majority of low-skilled population.
2. This fragility factors should be examined and considered when formulating and implementing IFAD's new strategy. These situational factors are compounded by the high poverty and unemployment rates, especially among youth in the context of a population explosion, factors that by nature give rise to social unrest.
3. Chad GDP annual growth for 2019 are forecasted to be 2.4. The Chadian economy is vulnerable to risks such as agricultural and Oil price fluctuations and weather conditions. The economic outlook is dependent on the performance of non-oil sector and the pursuit of structural reforms in the areas of financial governance, human capital development and the capacity of public institutions.

2 - Effects of the country's fragility on the agriculture sector

4. The fragility factors outlined above have the following effects on the agriculture sector:
5. lower productivity and competitiveness of agricultural value chains due to the limited access to the agriculture inputs for production (high cost of agricultural supplies and equipment, poor water management, etc.) and market;

⁵³ Trade Policy to Catalyze Export Diversification What Should Landlocked Fragile Countries Do? The Cases of Mali, Chad, and Niger. Jose Lopez-Calix, Nihal Pitigala_ World Bank Africa Region

⁵⁴ In 2019, Chad is ranking 7th in the fragile states Index (FSI) and it FSI score is 108.5/120.

⁵⁵ The nearest port (Douala in Cameroon) is located 1300 km away.

6. Weakness and precarious income of small farmers, caused by lower yields and agricultural output and the effects of climate change (floods, droughts and pressure from crop diseases and pests);
7. Environmental degradation (destruction of biodiversity, loss of soil fertility and water shortages), creating fragility in the country's ecosystems and poor natural resource management.
8. Poor skill and capacities (Human, Institutional and equipment) to support the competitive agriculture value chain' development, which can attract youth in agriculture.

3 - Country programme risks and mitigation measures

9. The risks to the Country Programme associated with the country's fragility factors have been discussed in working groups and validated by the stakeholders in the COSOP preparation workshop. They are presented in the table below:

Risks	Inherent	Mitigation measures	Residual
Policy			
Insecurity and socio-political crisis that could affect COSOP implementation	High	Focus and concentrate activities in rural areas where insecurity level can allow implementation based on local operational capacities. Guide investments through regular analysis of criticality	High
Environmental			
CC and extreme weather events (drought, floods) can affect production capacity and productivity	High	Promote CC adaptation best practices (water management, short-cycle varieties, improved seeds), develop CC resilient infrastructure, support social, environmental and climate risk management plan, mobilisation of cofinancing from GEF, GCF	High
Institutional			
High volatile prices in the input market	Moderate	Strengthen farmers organisation to engage in bulk buying of inputs and develop market information system	Low
Operational			
Counterpart funds are not timely mobilised or are disbursed late	Substantial	Follow up to ensure the lead Ministry proactively include cofinancing from the Government in finance laws and involve high level official in the counterpart fund mobilisation advocacy	Medium
The results analysis and reporting system does not show the project's real contribution to IFAD11 and the	High	Strengthen and establish a robust M&E mechanism for the CP Strengthen institutional capacity for performance monitoring, coordination,	Low

achievement of SDGs 1 and 2		supervision and results management, capitalising on IFAD initiatives (Delivery Unit, AVANTI, PRiME, citizen engagement)	
Limited capacity and skill of CP beneficiaries	High	Develop culminated individual capacity building, direct-support and community development approach in CP interventions	Low
Project activities do not sufficiently address specific needs of most vulnerable group especially women and the youth	High	Address the women and youth specific needs through innovative approaches (incubator, cluster, Income generating activities, etc.) and holistic packages of support (literacy, nutrition, health, hygiene, etc.).	Moderate
Financial management, internal control and procurement			
Governement inertia on project contributions hampers effectiveness. Cotinued weaknesses in internal control may blunt project effectiveness	High	Co-financing sources are limited to <25% of total funding requirements. Financial management arrangements will be ringfenced in such a way as to rely miminally on national systems. Proposed lead co-financiers include RBAs and other international development agencies with whom IFAD has collaborated well in the past.	Moderate
Governance			
Weakness of institutional capacities	Moderate	Build the public institution capacity and closely involve the National institution in the Country Programme activities implementation to improve skills and competencies	Low

10. IFAD will also intervene according to a program approach that will capitalize on the achievements of the projects implemented in Chad to date to enhance the coherence, efficiency and sustainability of the country program results.
11. Implementation of activities through local stakeholders will be promoted in close collaboration with local authorities (customary and administrative).
12. A constant reinforcement of the capacities (technical and operational) of the stakeholders of the implementation of the country program will be systematized.

Appendix 6 - COSOP preparation process

1. The COSOP 2020-2025 was prepared under the joint supervision of IFAD's Country Director for Chad and the Government of the Republic of Chad. Other key actors of the agricultural sector also contributed to the preparation of this COSOP: farmers' organisation represented by CNCRT at different level, association of women network (CELIAF), small and medium-sized enterprises, NGOs, youth representatives, representative of people with handicap, the private sector as well as technical and financial partners. The COSOP preparation was done through the following steps: (i) consultation and preparation workshop, (ii) further consultation with stakeholders and partners; (iii) further discussion with the government lead ministries (Agriculture, economy and planning, Environment, Livestock and fisheries); (iv) Preparation of the COSOP design document by the CDT; (v) IFAD Internal review; (vi) National validation workshop; (vii) COSOP approval.

2. **Consultation and preparation workshop:** A stakeholder's workshop was organized in Ndjamenana by the Government of Chad, under the presidency of the Director General of the Ministry of economy and planning from 19 to 21 November 2019 with the participation of the Directors Generals of other key Ministries (Agriculture, Livestock and Environment).

3. About 70 participants including other stakeholders and development partners were present at the workshop, including key staffs staff of the ongoing PARSAT. The workshop was organized through plenary and working group sessions with presentations, and interactive exchanges focusing basically on the following aspects: (i) presentation of the main results of the review of the previous COSOP (2010 – 2015) and lessons learnt from the completed Country Strategy Note (2017-2019); (ii) the COSOP preparation process and IFAD's compulsory institutional priorities (targeting, gender, nutrition, climate change, environment and youth); (iii) Governance and accountability in implementation and project management (monitoring and evaluation, sector data availability, PRiME and citizen engagement); (iv) sector priorities and the orientation for the 2020 -2025 COSOP; and (iv) the Strategic Framework 2020-2025.

4. In-depth discussions took place under four working group (Beneficiaries including farmers organisations, implementation partners and other civil society organizations, Sectorial government Ministries and development partners). All the four groups discussed on the following three topics: (i) Strategic objectives of the COSOP and result framework, (ii) target group and crosscutting issues, (iii) Partnership and sustainability of IFAD intervention.

5. Four main document were distributed to participants to facilitate discussions : (i) the COSOP 2010 – 2015 result review report; (ii) the Chad National Development Plan (PND 2017-2021), (iii) The National Rural Sector Investment Program (PNISR 2014-20) and (iv) the National Food Security Program (PNSA, 2014-2021).

6. **Consultations with technical and financial partners.** Some partners were represented in the national preparation workshop. Beside this Workshop, the design team met with a number of technical and financial partners to exchange deeply on the rural development context in Chad and understand possible area of partnership and synergies including recommendations for the preparation of the COSOP. IFAD country director also had the opportunity to exchange with partners on the COSOP priorities during donors rural development meetings in Ndjamenana.

7. **Consultation with national stakeholders.** Representatives of agricultural value chain actors, communities and farmers organizations participated in the COSOP preparation workshop as indicated above. Outcomes of this group discussion indicate a

particular concern for supporting farmer's organisations and priorities to youth and women entrepreneurship. Access to water, improved seeds as well as the need to densify investment on rural infrastructures were identified as priority areas.

8. **Further consultation with rural development sector Ministries.** Consultations with representatives from Key Ministries as well as high-level discussions with the Ministers concerned took place during the COSOP preparation workshop. Further discussions continued with assigned technical staffs from November 2019 to May 2020 to collect documentation and clarify others priority raised by specific Ministries.

9. **Internal review.** (Done)
10. **National validation workshop** (Next step)
11. **Approval** (next step)

Appendix 7 - Strategic partnerships

Partnering objectives	Partners/networks/platforms	Partnership results and outcomes	Justification for partnership	Monitoring and reporting (to be completed for CRR and CCR)
Engaging in policy and influencing development agendas	ILO	Design policy document to enable the agribusiness environment and promote decent works and youth entrepreneurship.	ILO has a comparative advantage in supporting Government to design laws on enterprise development and decent work	
	UNICEF/WFP	Food and Nutrition security	UNICEF and WFP are working to address some of the major food security and nutrition challenges and have good experiences in collecting managing data in this domain.	
Developing and brokering knowledge and innovation (including SSTC)	FAO	Training on farmers field schools, improved production practices and quality control is provided to the execution of the seed programme	RBAs collaboration and visibility to strengthened base on each agency comparative advantage.	
	IITA	Technical assistance to implementation. Introduction of improved varieties	IITA has good knowledge of the Central Africa and Tchad in particular. They are establishing themselves in the country.	
	ITRAD	Supply of quality basic seeds for multiplication	As a government entity, will guaranty	

			sustainability of investments	
	ILO	Training curricula to include agricultural entrepreneurship reformed and decent works for women and young people.	ILO has developed business creation and management tools that will be mainstreamed into young entrepreneur incubation process	
Leveraging cofinancing	GCF	USD 20 million as estimated cost to support green energy innovation and resilience to climate change.	Strong interest to work with IFAD for addressing environmental challenges	
	Government	USD 24 million as estimated counterpart funds for on-going and planned projects mainly to cover taxes.	Beneficiary and key partner	
	Beneficiaries and farmers organizations	USD 7 million as estimated contributions to the financing of business plans, income generations activities and collectives infrastructures.	Beneficiary contribution important to complement project supports and insure ownership.	
	MFIs	Expected contribution of MFI of US\$ 4 to Farmers Income generating activities and youth business plans		
	Swiss Cooperation		Strong interest to work in synergy with IFAD especially on water small irrigation schemes for vegetable production.	

Enabling coordinated country-led processes	FAO, WFP, UNHCR, UE, WB	Provide Humanitarian nexus development investment under the G5 Sahel project for better impact	Collaboration under the new way of working is necessary based on each partner comparative advantages, towards collective outcomes that reduce need, risk and vulnerability over multiple years.	
	FAO, WFP, UNHCR, UE, WB	Results management in the rural sector is improved and collective accountability strengthened	Donors willing to jointly strengthened government coordination leadership and to make use of the AVANTI initiative	
	FAO, WFP	Strengthening resilience through joint RBA planning and implementation	Effective RBA collaboration as key priorities for IFAD 11 and 12	
Strengthening private sector engagement	MSE in the value Chain; Private sector enterprises (Branding)	Business contract and services to beneficiaries	Promote private sector development and fair competition for quality services and results	
Developing national implementation capacities to improve effectiveness	Specialised NGO, International research institution	Capacity building	Support to develop local expertise	
Enhancing visibility	Specialized National Press/communication structure/ National farmers organization (CNCPRT) and National council of youth, Women Apex group (CELIAF) and Nation association of people with disability	Communication and mobilisation of target group for full participation	Good national coverage and capacity to mobilize.	

	Rural sector partners working group	ensures work understood and profiled	IFAD is and	All key development partners participate, along with Government	
--	-------------------------------------	--------------------------------------	-------------	---	--

Appendix 8 - Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire

I. Introduction

1. A environ 10 ans de la date buttoir de 2030 pour atteindre les Objectifs de développement durables (ODD), l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim (ODD 1 et 2) nécessitera de doubler les taux actuels de progression à niveau mondial, et une accélération plus importante dans certains pays en particulier.
2. La période 2019-2028 est déclarée « décennie de l'agriculture familiale » par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le but d'accélérer les efforts pour atteindre les ODD en particulier 1 et 2. En tant que principal agence de financement du développement agricole du système des Nations Unies, le rôle du FIDA est essentiel pour atteindre l'ODD2 (éradiquer la faim). En particulier, le FIDA joue un rôle de leader dans l'accomplissement des cibles 2.3 et 2.4 qui concernent la productivité agricole des petites exploitations et les revenus issus des activités agricoles ou non agricoles, les petits systèmes d'exploitation agricole résilients aux changement climatique. Ainsi, le FIDA doit concentrer tous ses efforts, son savoir-faire et ses ressources sur le développement inclusif et durable du monde rural.
3. La Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) représente un instrument important permettant au FIDA de s'acquitter de son mandat consistant à contribuer à l'accroissement de la production et la productivité agricoles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des populations pauvres vivant dans les zones rurales des pays en développement. C'est un vaste cadre pour promouvoir et soutenir la collaboration entre les pays du Sud dans les domaines tels que le transfert de connaissances, de technologies, de politiques, d'investissements et d'autres ressources. Le CSST est considéré comme un domaine de travail essentiel dans le cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et un domaine prioritaire pour le FIDA11. Dans le model opérationnel du FIDA11 les Etats Membres se sont engagés à introduire « une section spécifique sur le CSST » en annexe de 66 pourcent des nouveaux COSOPs à élaborer.
4. **Contexte** : Dans le cadre de la formulation du nouveau COSOP au Tchad pour la période 2020-2025, l'élaboration de l'approche de coopération Sud-Sud est préparé par l'équipe pays en collaboration avec l'Unité SSTC de « Global Engagement Partnership and Ressource mobilisation Division (GPR) » du FIDA et le gouvernement. Cette annexe synthétise les points essentiels soulevés pendant les discussions avec les parties prenantes pendant la mission de consultation organisée du 18 au 22 novembre 2019 à N'Djamena.
5. La stratégie du FIDA en matière de Coopération Sud-Sud et Triangulaire (CSST)⁵⁶ a deux objectifs : (i) partager les solutions et les savoirs pertinents pour le développement rural, et promouvoir des investissements entre les pays en développement; et (ii) établir et appuyer des partenariats et d'autres formes de collaboration en vue de l'amélioration des moyens de subsistance ruraux.
6. Afin d'atteindre ces objectifs, toutes les activités du FIDA dans domaine de la CSST devront parvenir à des améliorations dans les domaines de la coopération technique et de la promotion de l'investissement. Dans le domaine de la **coopération technique**, le Fonds cherchera à consolider sa position d'institution chef de file appuyant l'apprentissage entre pairs dans l'espace de développement rural en

⁵⁶ Source : Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST): Principales données sur le portefeuille du FIDA : https://www.ifad.org/documents/38714170/39836263/SSTC_summary_fre_web.pdf/3d1aa028-cea2-47f9-994f-ddb01c6c54ed

reproduisant et en élargissant les expériences particulièrement réussies dans le portefeuille de dons et de prêts du FIDA, mais également en établissant de nouveaux mécanismes et de nouveaux partenariats. Dans le domaine de **la promotion de l'investissement**, le FIDA est particulièrement bien placé pour renforcer, créer et mobiliser les possibilités de promotion du flux de ressources financières entre les pays en développement, en utilisant ses propres ressources et en cherchant à mobiliser d'autres ressources afin de renforcer le potentiel des activités de CSST.

II. Opportunités de coopération Sud-Sud et Triangulaire dans le programme pays Tchad-FIDA

7. Le Tchad est déjà impliqué dans les activités de coopération Sud-Sud et triangulaire (SSTC) sans la dénomination spécifique définie actuellement mais à travers différentes formes de collaboration réciproque avec les pays de la région Afrique Central et de l'Ouest, du continent africain et d'ailleurs. Plus particulièrement dans le cadre du programme de coopération Tchad-FIDA, des visites d'échange et partage de connaissances ont lieu entre des équipes de projets, des membres des organisations paysannes, des représentants de gouvernement à travers différents pays comme le Niger, le Mali, le Sénégal sur des thèmes aussi variés comme (i) les champs écoles paysans dans le domaine de l'élevage, (ii) les aménagements hydroagricoles; (iii) la mise ne marchés des produits agricoles, (iv) la gestion administrative et financière des projets à financement multiple, etc. La Banque Africaine de développement supporte aussi la visite de tchadiens au Benin dans le cadre d'un projet de développement de la pêche. Toutefois, le pays pourrait tirer plus de profit dans la systématisation de ses actions en les organisant autour d'activités spécifiques : échanges, voyages d'étude, formations et activités de renforcement des capacités, etc. Les domaines possibles présentant un intérêt dans le cadre de ce COSOP sont les suivants:

- Ingénierie sociale dans le cadre des aménagements ruraux résilients hydro-agricoles et routières);
- Professionnalisation, autonomisation et mise en réseau des organisations de producteurs;
- Mise en marchés des produits agricoles (création des interprofessions);
- L'implication du secteur privé pour l'amélioration de la performance des chaines de valeurs agricoles;
- Transformation genre et inclusion de la jeunesse par l'entrepreneariat.

III. SSTC engagement rationale

8. SSTC a été identifié comme un instrument important pour le Tchad, en particulier comme un outil pour apprendre des autres pays de la sous-région de l'Afrique Centrale, du continent africain et d'ailleurs, en terme de renforcement des capacités en partageant les expériences, technologies et solutions.
9. Le programme pays FIDA-Tchad pourra bénéficier de ces échanges, les bonnes pratiques en matière d'intégration des jeunes et des femmes dans les activités de développement et de transformation du monde rural à travers les nouvelles technologies de production et commercialisation agro-sylvo-pastorale. Ce sera l'occasion de profiter aussi des avancés d'autres pays du Sud dans les domaines des aménagements hydro-agricoles mais aussi de la gestion sociale de l'eau agricole, de

la réhabilitation et la gestion durable des pistes rurales, les champs écoles élevage, la finance rurale, etc.

10. Le Tchad apportera aussi aux pays partenaires les résultats des expériences concluantes de gestion des fonds dans un contexte fragile et difficile tout en gardant le recul nécessaire à la bonne gestion des ressources afin d'atteindre les objectifs visés. Il s'agit en particulier des résultats de la revue à mi-parcours du PARSAT quoique ceux-ci méritent d'être consolidés pendant la deuxième phase du projet.

IV. Partnerships and initiatives

11. Pendant la durée de ce COSOP, le Gouvernement tchadien profitera de l'appui du FIDA à travers le SSTC pour développer et/ou renforcer les thématiques suivantes :
- **Transfert de technologies.** Développer les technologies en milieu rural par la formation et les transferts de compétences en particulier aux jeunes et aux femmes. Ces activités peuvent se faire en partenariat avec l'OIT (ILO) qui dispose d'expertises dans les domaines de renforcement des capacités de ces groupes cibles en milieu rural.
 - **Gestion sociale de l'eau.** Identifier dans la sous-région et/ou ailleurs, des bonnes pratiques de gestion sociale de l'eau avec l'appui de partenaires spécialiser dans le domaine seront valorisées.
 - **Finance Rurale.** Le programme pays FIDA-Tchad a supporté la mise en place de l'Union des caisses d'épargne et de crédit du Guéra (UCEC-G). Malgré les formations et appuis différents l'UCEC-G n'a pas encore atteint la maturité pour être autonome. Le gouvernement devra s'inspirer des expériences des pays voisins pour innover et envisager des stratégies adaptées d'accès aux financement en milieu rural pour les populations rurales.
 - **Pistes Rurales (facilitation de l'accès aux marchés).** Organiser, en partenariat avec la Direction des infrastructures rurales, des visites d'échanges dans des pays (Malawi, Sierra Léone, Libéria) où existe l'expérience « d'entretien par cantonnement » et mettre en place une expériences pilotes dans certains départements et engager la généralisation progressive.
 - **Nutrition.** Développer des partenariats avec le PAM et l'UNICEF pour identifier des expériences réussies d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à visiter et sur lesquelles le programme peut capitaliser et bâtir des acquis durables.

V. Conclusion

12. Toutes les parties prenantes reconnaissent que la CSST est une importante modalité de coopération au développement qui peut être intégré transversalement dans le COSOP à travers les objectifs stratégiques et le cadre de mesures des résultats. Le financement des activités de CSST peut être budgétisé dans les PTBA des projets en cours. Les nouveaux projets qui seront formulés avec le reliquat de FIDA11 ou dans le cadre de FIDA 12 qui devra intégrer systématiquement la stratégie CSST.

Appendix 9 - Country at a glance

[Source: Country portfolio summary]

Sources :				
1/ www.worldbank.org				
2/ Economic Intelligence Unit				
Land area (km ² thousand) 1/	1,284		GNI per capita, Atlas method (USD) 2018 1/	670
Total population (million) 2018 1/	15.47		GDP growth (annual %) 2018 1/	2.6
Population density (people per km ²) 2018 1/	12.29		Inflation, GDP deflator (annual %) 2018 1/	5.38
Local currency	XAF			
Social Indicators			Economic Indicators	
Population (average annual growth rate) 2010 -2018 1/	3.24		GDP current (USD million) 2018 1/	11 302
Infant mortality rate (per thousand live births) 2018 1/	71.4		GDP growth (annual %) 2018 1/	2.6
Life expectancy at birth female (years) 2018 1/				
Life expectancy at birth male (years) 2018 1/	55.13			
	52.3			
Population below national poverty line 2011 (%)	46.7		Value added (% to GDP) 2018 estimate 2/	
Rural population (% of total population) 2018 1/	76.9		% Primary sector 2/	46.4
Total labour force (thousand) 2018 1/	6043.6		% Secondary sector 2/	14.8
Female labour participation rate (15+) as % of total 2018 1/	71.26		% Tertiary Sector 2/	38.9
Education			Consumption	
School enrolment, primary (% gross) 2016 1/	86.8		General government final consumption expenditure (annual % growth) 2017 1/	4.3
Adult literacy rate (% age 15 and above) 2016 1/	22.3		Gross domestic savings (as % of GDP) 2017 1/	15.5
School enrollment, secondary (gross), gender parity index (GPI) 2016 1/	0.45			
Nutrition			Balance of Payments (USD million)	

Prevalence of undernourishment (% of population) 2017 1/	37.5		Merchandise exports (Current Md USD million) 2018 4/	1,900
Malnutrition prevalence, underweight (% of children under 5) 20151/	28.8		Merchandise imports (Current USD million) 2017 1/	645
Health				
Total health expenditure (as % of GDP) 2016 1/	4.5		Merchandise trade (% of GDP) 1/	43.1
Public health expenditure (% of total health expenditure) 2016 1/	18.8			
Private health expenditure (% of GDP) 2016 1/	66.5			
Physicians (per 1000 people) 2016 1/	0.04		Foreign direct investment, (USD million) 1/	662
People using at least basic drinking water services (% of population) 2017 1/	38.7			
Rural	29.4			
Urban	69.8			
Population using adequate sanitation facilities (%) 2017 1/	8.3			
Rural	1.8			
Urban	30.1			
			Agriculture and Food	
HIV prevalence (% age 15-49) 2017 1/	1.3		Food imports (% of merchandise imports) 2011 1/	
Child immunization rate, measles (% children ages 12-23 mths) 2017 1/	37		Fertilizer consumption (kg / ha of arable land) 2010 1/	
			Food production index (2004-2006=100) 2016 1/	155.2
			Cereal yield (kg per ha) 20171/	825
Land Use				
Arable land as % of land area 2016 1/	39.6			

Appendix 10 - Financial management issues summary

COUNTRY	The Republic of Chad	COSOP	Programme: 2020-2025
----------------	----------------------	--------------	----------------------

A. COUNTRY PORTFOLIO PERFORMANCE

Country – FM KPIs:

<i>FM Inherent Risk:</i>	High	<p>The 2019 CPI score for Chad is 20/100, placing the country amongst the most perceived corrupt nations in the world. Chad is ranked 162 out of 180 countries globally.</p> <p>The overall CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) score for Chad in 2018 is 2.7, placing the country below the regional average of 3.1. Chad suffers from specific weaknesses in the management of its financial sector. Moreover, Chad is also ranked below the regional average with regards to transparency, accountability, and corruption in the public sector.</p> <p>According to the Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA), Chad scores poorly relative to peers with a D score on 31 indicators, and a C score on four other indicators. The PFM is marked by a weak respect of the spending chain, excessive use of emergency spending procedures, and weak cash management that led to the accumulation of large amounts of arrears and has undermined the effective implementation of the budget.</p> <p>Chad is a LIC fragile country that depends heavily on oil revenues. It has been heavily impacted by an oil price shock and security tensions and faces headwinds in the aftermath of COVID and the recent oil price slump. According to an April 2020 review of debt sustainability as part of the granting of a US\$119m Rapid Credit Facility, the 2017 IMF Extended Credit Facility had helped make progress in restoring debt sustainability and fiscal stability. With COVID however, these gains stand to be eroded and at present, the economic, financial, and social situation remains difficult, as the economy continues to deal with legacies from the crisis and long-standing structural weaknesses. High risk of overall debt distress reflects the relatively low revenue base in Chad, and a low debt-carrying capacity, primarily due to slow-moving factors like weak institutional capacity, very low remittances, and low import coverage of foreign exchange reserves</p>
¹ Country Disbursement Ratio (rolling-year)	16.50%	
Outstanding Ineligible Expenditure	510 USD	
Outstanding Advances (Projects in Expired Status)		
Applicable PBAS cycle:	IFAD11	
PBAS Available allocation:	26,183,313	

¹Corporate Disbursement Ratio Methodology considers ASAP, AFD, IFAD, KFW and SPA financing sources only.

CURRENT LENDING TERMS	DSF Grant
------------------------------	-----------

B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE

Existing Portfolio:

Project	Financing instrument	FLX Status ⁽²⁾	Lending Terms	Currency	Amount (million)	%Disbursed	Completion date
PARSAT	200000092500	DSBL	DSF HC GRANTS	XDR	11.15	98.77	30/03/2022
PARSAT	200000092600	DSBL	ECD GRANTS	USD	7.31	64.62	30/03/2022
PARSAT	200000092700	DSBL	ASAP GRANTS	XDR	3.24	69.95	30/03/2022
RePER	200000254300	DSBL	DSF HC	EUR	27.9	8.9	30/03/2025

			GRANTS				
RePER	200000315200	ENTF	DSF HC GRANTS	EUR	21.36	0	30/03/2025
RePER	200000315300	ENTF	HIGHLY CONCESSIONAL BY CURRENCY	EUR	5.34	0	30/03/2025

Project	Project FM risk rating	Performance Score: Quality of Financial Management	Performance Score: Quality & Timeliness of Audit	Performance Score: Disbursement Rate	Performance Score: Counterpart funds
PARSAT	Medium	Moderately Satisfactory	Satisfactory	Moderately Unsatisfactory	Satisfactory
RePER	Medium	Not Specified	Not Specified	Not Specified	Not Specified

The financial management performance of the Chad portfolio is overall satisfactory. The country is looking to adopt a program approach with the entry into force of RePER where certain roles will be shared between RePER and PARASAT affording synergies, cost savings and other efficiencies. The 2018 audit report for PARASAT was received on time by IFAD. The audit opinion was unqualified and the quality of the audit was satisfactory. FMD continues to work closely with the project to ensure the audit standards fully meet IFAD's requirements. However, the management letter noted some weaknesses in the level of internal control. In terms of Internal audit, the function has been budgeted under RePER with the Internal Controller expected to cover both projects in the portfolio. The FM risk rating of PARASAT was revised from low to medium during the May 2019 supervision mission and confirmed by the mid-term review of September 2019. This was due to identified weaknesses in cash management of regional units, delays in the justification of advances to implementing partners, weaknesses in internal audits performed by external cabinet and delayed submission of interim financial statements to IFAD.

RePER entered into force in February 2019, the start-up funds were disbursed in April. An additional financing was approved in October with the project initial advance being disbursed in December 2019.

COSOP – FM KPIs:

<i>Project FM risk</i>	<i>High</i>		Under PBAS11, Chad received US\$61.68 million in an 80% grant, 20% HC Loan structure. The 2020-2025 COSOP envisions an increase in allocation and has earmarked US\$263.2 million in costs (ongoing and planned projects combined) of which IFAD is expected to provide US\$172.4 million.
<i>Duration:</i>	<i>6 Years</i>		
<i>Financing Sources:</i>	<i>US\$ Millions</i>	<i>%</i>	
- <i>IFAD - PBAS</i>	172.36	63.9%	
- <i>Local - Co-financing</i>	35.39	13.1%	
- <i>International – Co-financing</i>	61.94	23.0%	
<i>Proposed size:</i>	<i>US\$269.7 million</i>		
<i>Lending Terms:</i>	<i>DSF Grant</i>		

COSOP – FM Observations:

- Chad is a proposed beneficiary under the US\$31.5 million joint IFAD-FAO-WFP G5Sahel Plus Regional Development Program currently at design stage which comprises six inter-linked national projects in the G5 Sahel countries (Burkina Faso, Chad, Mali, Mauritania and Niger) and Senegal. Coordination across the 6 countries will be key to fiduciary management. The project includes US\$2 million as grant contribution from IFAD. This initiative is in line with axis III "Resilience and Human Development" of the G5 Sahel 2019-2021, Priority Investment Program and pillar "Resilience" of the United Nations Integrated Strategy for the Sahel. The government of Chad and IFAD agree to use US\$5 million of the IFAD11 allocation for this project. IFAD will sign a separate financial agreement with each country at the current IFAD lending terms. Inclusion in the G5 Sahel Plus Program aligns with Strategic objective 1 (SO1) which seeks to build resilient food systems through sustainable management of productive capital and investment in climate resilient agricultural and livestock activities.
- The Country programme will also mobilize the Rural Poor Stimulus Facility (RPSF) to increase funds available for immediate socio-economic response to COVID-19 in line with the UN framework with any remainder of funds in the IFAD11 allocation for CHAD put to designing a women and youth entrepreneurship project.
- Government ability to coordinate and manage results from these projects and more to come will be important to the outcome of the COSOP objectives while in the past government inertia with disbursements has hampered project progress notably in PARASAT. Nevertheless, FM arrangements have worked more or less satisfactorily despite the difficult context due partly to the ring fencing of financial management systems with little reliance on national systems.
- Currently, there is no IFAD management unit in Chad; direct supervision of the country programme is managed from the sub-regional hub in Cameroun. The current COSOP makes allowance for the setting up of a small unit composed of two high level technical staff in Ndjamen to provide support to compile data, strengthen the existing monitoring and evaluation unit at the level of the ministry in charge of planning, and facilitate the synergies with other sector ministries involved in the implementation of the COSOP.

Appendix 11: Transparence et engagement citoyen

La stratégie du programme pays prévoit que tous les activités soient déployées de façon transparente et que la société civile agricole y soit engagée de façon active. Le but de cette approche est d'accroître l'impact du programme, et assurer son appropriation par les bénéficiaires et les parties prenantes du monde agricole tchadien. En effet, l'inclusion active de la société civile est considérée essentielle à la bonne gouvernance et à la durabilité des interventions. Le besoin d'une telle approche répond à l'exigence d'améliorer la performance du programme, qui dans la passée a été compromise par une faible appropriation des interventions par les communautés et organisations rurales, à cause surtout de leurs faibles capacités. La mauvaise qualité des services offerts par les prestataires de service a aussi compromis la performance, et demande un meilleur suivi et évaluation de leurs activités par les différents acteurs qui participent aux interventions.

La **stratégie pour la transparence et l'engagement citoyen** se concrétisera tout au long des interventions et activités prévues par le programme pays et suivra **4 axes** :

- 1) Accès transparent aux informations et publication des informations sur les activités et résultats des projets.
- 2) Engagement actif de la société civile pour un suivi-évaluation participatif du programme Pays.
- 3) Sélection transparente des prestataires de services
- 4) Engagement citoyen et évaluation par une tierce partie

Ces axes se réaliseront à travers des modalités adaptées aux différentes phases de l'intervention; ils seront inclus dans les nouveaux projets, mais devront également s'intégrer aux projets en cours, si cela n'était pas prévu.

Cette proposition a été développée sur la base d'une analyse du contexte socio-politique tchadien et des besoins identifiés pour améliorer la performance et durabilité des interventions. Elle se base également sur les échanges que l'équipe pays a eu avec certains parlementaires lors de l'atelier de lancement du projet RePER a Ndjamena en novembre 2019. Elle prend en compte le rôle que chaque acteur du secteur agricole peut jouer dans la mise en œuvre du programme pays, analyse les outils et méthodes existants, et propose des nouveaux mécanismes pour assurer l'atteinte des résultats escomptés et le succès du programme.

1. Accès transparent aux informations

Le programme pays prévoit une large diffusion des informations relatives aux projets et leurs interventions, pour informer les acteurs de la société civile de l'engagement du FIDA et du gouvernement tchadien, ainsi que du rôle qu'ils peuvent jouer dans les processus de développement rurale. Les communications seront claires et transparentes, et devront atteindre le plus grand nombre de personnes du monde agricole, en privilégiant les organisations et groupements, mais en assurant que les informations atteignent aussi les individus à la base. Les moyens utilisés pour garantir une telle diffusion incluront l'utilisation des médias nationaux, les sites web, les réseaux sociaux, les radios locales et l'organisation d'ateliers ou conférences ouvertes à la participation des acteurs du développement rural et aux possibles bénéficiaires des interventions. Pour les interventions majeures, des ateliers de concertations, d'approbation, de validation et évaluation finales seront organisés, pour la prise en compte des observations et suggestions des membres de la société civile qui y participeront. Le Programme organisera en outre des visites de terrain et d'échanges sur les projets et entre les différents bénéficiaires, pour s'assurer d'une bonne diffusion des informations et augmenter la

connaissance sur les modalités d'intervention et l'appropriation des activités par les communautés. Le partage transparent d'informations permettra aux citoyens non seulement d'influencer les processus de décision en s'assurant par exemple que la formulation de politiques et activités répond effectivement à leurs besoins, mais aussi d'y participer activement. Enfin, tous les rapports liés aux projets, y compris ceux des audits externes, seront toujours rendus publics.

Une communication transparente sera assurée non seulement envers les autorités nationales et régionales et la société civile, mais aussi envers les partenaires et prestataires de services qui entreront en contact avec les projets et participeront à leur implémentation. Pareillement, les prestataires des services, bénéficieront du plus haut niveau de transparence pour la participation aux appels d'offres publiques, où l'accès aux informations y relatives sera assuré pendant toutes les étapes des processus de sélection.

2. Engagement actif de la société civile pour un suivi-évaluation participatif du programme Pays

Le programme Pays promouvra des approches inclusives basées sur la responsabilité des communautés dans la planification, la mise en œuvre et la gestion des activités. Les bénéficiaires et la société civile active dans le secteur rurale (ONG, coopératives, fédérations, mais aussi bien les acteurs du secteur privé et de la recherche) seront impliqués dans toutes les étapes du cycle des projets, de la formulation, à la mise en œuvre jusqu'à l'évaluation du présent programme. Cela demande l'adoption de mécanismes qui assurent leur participation effective pendant toutes les phases des interventions.

Formulation inclusive et participée des interventions. La société civile a été largement incluse dans le processus de formulation de la stratégie pays (Annexe 3), en participant à l'atelier national de préparation du COSOP, à la revue des résultats du COPSOP antérieur (2010-2015), à la revue à mi-parcours du PARSAT, et à l'atelier de lancement du nouveau projet RePER qui a été organisée pendant la même période. Les échanges ont permis de s'accorder sur les axes prioritaires du nouveaux COSOP, son cadre de résultats, les partenariats stratégiques à développer et les thématiques transversales prioritaires à considérer compte tenu de la connaissance qu'ont les acteurs de leur contexte et des défis du monde rural. L'inclusion de la société civile dans cette phase de préparation du COSOP est un pas important pour leur appropriation des stratégies à mettre en œuvre et des orientations des futurs investissements.

Mise en œuvre participative et inclusive. La société civile sera engagée dans toutes les phases de mise en œuvre. Les représentants des organisations paysannes, ainsi que les associations de femmes et de jeunes, participeront aux missions de supervision des projets et auront accès à toute la documentation. Les résultats et les réalisations des projets seront partagés avec toutes les parties prenantes et leurs opinions seront écoutés et, où nécessairement prises en compte pendant l'implémentation.

Ainsi, la préparation des projets garantira leur flexibilité, ont permettant de modifier les approches pour mieux répondre aux éventuels changements des besoins de ces acteurs. Pendant les missions de supervisions, les projets seront évalués aussi bien par rapport aux niveaux de participation des bénéficiaires aux activités que sur la communication et sur leur mise à disposition des moyens nécessaires pour leur permettre d'y prendre part. Les équipes de projet seront donc formés à rendre les activités le plus inclusives possible et d'adapter leur communication aux destinataires de ces interventions.

Renforcement des capacités. L'engagement des bénéficiaires dans les activités prévues sera obtenu en mettant à leur disposition les outils nécessaires pour qu'ils y participent effectivement. Cela inclus les activités de renforcement des capacités prévues pour faire face à la faiblesse des organisations paysannes, qui souvent limite leur appropriation des activités et l'utilisation efficace des mécanismes mis en place pour assurer leur

engagement. La mauvaise gestion et la mauvaise performance des coopératives, dont les dirigeants sont souvent jeunes et inexpérimentés, produisent dans certains cas la capture par l'élite, des ressources et l'accaparement de la prise de décision. De même, le manque de transparence dans la gestion des ressources induit un faible niveau de participation des membres. Le renforcement des capacités des acteurs devient donc central pour assurer leur participation et leur appropriation des interventions dans une perspective de durabilité. Les projets devront prévoir des diagnostics de la gouvernance administrative et financière des coopératives et de la qualité de la participation de leurs membres pendant le déroulement des activités de manière à leur proposer des programmes de renforcement des capacités adaptés à leurs besoins.

3) Sélection transparente des prestataires de services

Le FIDA, en collaboration avec le gouvernement, garantira la plus grande transparence dans la mise en œuvre du présent programme, à travers des processus ouverts et transparents de sélection des prestataires de services qui respecteront les règles de passation des marchés du pays et seront alignés aux standards du FIDA. La transparence des marchés publics sera améliorée en facilitant et en assurant le libre accès aux appels d'offres, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Libre accès aux appels d'offres. Les informations sur les documents de passation des marchés du projet, les critères de sélection, les procédures et les délais seront publiques. Il sera utilisé différents types de plateformes (sites Web des ministères concernés, revues, bulletins officiels, journaux nationaux et/ou internationaux à large couverture) dans le but d'augmenter la concurrence et de réduire le risque de favoritisme.

Egalité de traitement des candidats. Le programme pays garantira que toutes les offres reçues soient prises en compte et que tous les candidats disposent des informations équivalentes. Les offres devront être reçues à travers des systèmes sécurisés, pour éviter la corruption et la fraude.

Transparence dans l'attribution des marchés publics. Les résultats des processus d'attribution seront notifiés à tous les candidats et les projets informeront également ceux dont l'offre a été rejetée. Les projets seront disposés à donner les détails de leur évaluation et la motivation de leur choix. Les prestataires auront la possibilité, dans des délais précis, de contester les résultats et le projet sera toujours disposé à leur fournir des réponses à leurs plaintes. La signature du contrat avec le prestataire gagnant devra atteindre que tout éventuels plaintes aient été résolues ou tranché par l'autorité compétente et obtenu l'avis de non objection du FIDA.

Enfin, l'utilisation de l'outil NOTUS pour la soumission des demandes de non-objection et la communication entre les projets et le FIDA représente une autre garantie de transparence des processus de passation des marchés en assurant la transparence des financements et donnant la responsabilité aux acteurs de mise en œuvre.

4) Engagement citoyen et évaluation par une tierce partie

Suivi-évaluation participatif. Le programme pays prévoit la mise en place d'un système participatif de suivi et d'évaluation, ce qui permettra aux bénéficiaires de suivre les résultats des interventions pendant la mise en œuvre des projets. Un système de collecte et de notification des retours des bénéficiaires permettra d'améliorer la mise en œuvre du projet, en veillant à ce que les interventions soient bien adaptées. Les organisations de la société civile, en particulier les organisations paysannes, des femmes et des jeunes, seront fréquemment consultées sur la mise en œuvre des projets et participeront aux missions de supervision ainsi qu'aux comités de pilotage des projets en tant que représentants des

bénéficiaires. La diffusion transparente des résultats du projet permettra, pendant des ateliers ou conférences, une réflexion participative sur les interventions, leurs pendant la mise en œuvre seront partagées, et les bonnes pratiques seront capitalisées et diffusées.

Evaluation des prestataires de service. La performance des prestataires de service sera garantie internement par les équipe des projets, à travers les rapports d'activité périodiques, et aussi bien pendant les supervisions, qui verront la participation de consultants externes et des bénéficiaires. Les bénéficiaires auront aussi la possibilité d'évaluer les services de ces prestataires de façon régulière à travers la compilation de fiches de notation mises à leur disposition par les projets. Ces fiches ont le but de vérifier que les services prévus ont été bien fournis et évaluer la satisfaction des bénéficiaires par rapport aux services reçus.

Evaluation par une tierce partie. Le programme prévoit également que ses performances soient aussi évaluées par des cabinets ou ONG indépendants. Le programme pays engagera donc une tierce partie externe et non implique dans les opérations du projet pour évaluer la performance des prestataires privés et du personnel du projet afin d'améliorer la performance. Le suivi par des tiers permettra de mesurer les progrès dans la gestion et les performances des projets incluant les prestations de services des prestataires et opérateurs de mise en œuvre. Les évaluations combineront des méthodes quantitatives et qualitatives et évalueront la transparence des procédures et la portée, la qualité et la rapidité des services. Ils comprendront des enquêtes sur le terrain (y compris des groupes de discussion et des entretiens avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme de pays). Les conclusions de l'évaluation guideront les missions de supervision, l'examen à mi-parcours et l'évaluation finale menés par le FIDA et les partenaires gouvernementaux.

Mécanisme de réclamation. Le programme pays prévoit aussi la mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes et de réclamation pour les bénéficiaires du projet, et un système pour le règlement des éventuelles réclamations. Cela a le but de rendre les acteurs institutionnels et privés impliqués dans le projet plus responsables et offrira l'occasion de mieux connaître les enjeux et problèmes rencontrés par les bénéficiaires et d'apporter des solutions efficaces. A cet effet, le projet organisera une campagne d'information au début et à mi-parcours de chaque projet pour informer les bénéficiaires sur l'existence et le fonctionnement de ce mécanisme. Les coopératives ou les organisations paysannes joueront un rôle clé dans la diffusion de ces informations. Un membre de l'équipe du projet sera en charge de traiter les réclamations, qui sera accessible en ligne dans le site web du projet. Le traitement des plaintes impliquera une vérification de leur substance, des causes du problème et la responsabilité des parties concernées, et les réponses seront émises pour chaque dossier. Le fonctionnement de ce système, et la rapidité de traitement des dossiers, seront évalués périodiquement. Le projet mettra tout en œuvre cependant pour garantir la confidentialité et ne pas exposer les plaignants.